





RES 223

f. 9477

[Caines, Clément]

N<sup>o</sup>. 10.

LA DÉCADE  
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE  
ET POLITIQUE.

AN XI de la République Française. — 2<sup>e</sup> TRIMESTRE.  
10 Nivose.

CE JOURNAL, composé de quatre feuilles in-8<sup>o</sup>., paraît les 10, 20 et 30 du mois. Il est principalement consacré aux SCIENCES, à la LITTÉRATURE, aux ARTS, tant Industriels que d'imagination, à la MORALE publique et privée; on y donne un tableau des principaux ÉVÈNEMENS POLITIQUES, soit extérieurs, soit intérieurs; enfin on cherche, en tout tems, à rassembler dans cet ouvrage, tout ce qui peut contribuer à l'instruction ou à l'amusement de ses lecteurs.

On y joint assez souvent des *Gravures* et de la *Musique*.

Enfin, on y rend compte des Séances publiques et des travaux de toutes les Académies, Lycées et Sociétés des Sciences, Arts et Belles-Lettres, tant de Paris que des DÉPARTEMENS, et même des Pays étrangers. On y trouve aussi, toujours, les Programmes des Prix proposés par ces Sociétés et Académies.

Les Ouvrages nouveaux de toute espèce y sont annoncés.

Le prix de l'abonnement est :

Pour 3 mois . . . . .	13 fr.
Pour 6 mois . . . . .	25
Pour un an . . . . .	48

Tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

Il faut adresser le prix de l'abonnement, les morceaux à insérer, les objets à annoncer, enfin tout ce qui concerne la rédaction ou la direction, au Directeur de la DÉCADE PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE et POLITIQUE, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, N<sup>o</sup> 321, à Paris.

Il est nécessaire que les lettres soient affranchies.

On s'abonne chez tous les Directeurs des Postes.

---

## A N N O N C E S.

---

### A V I S.

Les Abonnés à la *Décade philosophique* recevront la Table des matières du précédent trimestre, avec le prochain Numéro du 20 nivose.

---

Les cours de l'*École spéciale des langues orientales vivantes*, près la bibliothèque nationale, ont commencé le 5 nivose an 11, dans l'ordre suivant :

*Cours de Persan*, par le citoyen Langlès, membre de l'Institut national, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures après midi

*Cours d'Arabe*, par le citoyen Sylvestre de Sacy, les mêmes jours quatre heures et demie.

*Cours de Turc*. Le Professeur étant absent par une mission du gouvernement, l'ouverture de ce cours sera annoncée par de nouvelles affiches.

*Cours de Grec moderne*, par le citoyen Dansse de Vilvoison, membre de l'Institut national, les lundi, mercredi et vendredi, à deux heures après midi.

### L I V R E S N O U V E A U X.

*Nouveau traité sur la construction et invention des nouveaux Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Aréomètres et autres découvertes de Physique expérimentale*; par Assier-Perricat, père, ingénieur, breveté pour la construction des instrumens de physique expérimentale, suivi des observations météorologiques faites sur les montagnes par divers savans et par l'Auteur lui-même; avec des tables de comparaison. Chez l'Auteur, rue Geoffroy-l'Asnier, n°. 30, au coin de celle Saint-Antoine; et chez la veuve Tilliard et fils, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 17. — In-8°. Prix, 2 fr. 50 cent.

L'Académie des sciences desirait depuis nombre d'années un traité complet et méthodique sur la construction des Baromètres, Thermomètres, Hygromètres et Aréomètres. Elle en avait chargé M. Assier-Perricat, père, qui, par ses découvertes et perfectionnement des machines de physique, avait obtenu le titre de son ingénieur, étant de plus breveté de Louis XV et Louis XVI. Aujourd'hui il publie cet ouvrage si attendu, orné de 18 figures, avec quatre tableaux, dont un pour le commerce des esprits de vin et eaux-de-vie, et l'autre pour les salpêtres.

N<sup>o</sup> 10.

LA DÉCADE  
PHILOSOPHIQUE, LITTÉRAIRE  
ET POLITIQUE.



---

AN XI de la République Française. — 2<sup>me</sup> TRIMESTRE.  
10 nivose.

---

ÉCONOMIE SOCIALE.

*FRAGMENS d'un discours sur la Traite des nègres ,  
prononcé par CLÉMENT CAINES , dans une Assemblée  
générale des Isles sous-le-vent , le 7 mars 1798 (1).*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ,

« Quelque intéressant que le sujet que nous traitons soit pour l'humanité entière , quelque important qu'il soit pour nous , planteurs des colonies , peu de mots me suffiront pour faire connaître le fond de mon opinion. Il en faudra , peut-être , davantage pour la motiver.

» J'ai à combattre des préventions consacrées , des préjugés qui ont jeté des racines profondes dans l'esprit de ceux qui m'écoutent , des opinions enfin qui sont intimément liées aux intérêts de ceux que je voudrais convaincre.

---

(1) Cette assemblée avait pour objet de sanctionner le commerce des esclaves. Clément Caines , grand propriétaire , possédant une longue expérience de l'industrie des plantations , et une considération fondée sur sa probité et ses talents , éleva presque seul la voix contre l'arrêté du conseil - général. C'est le *Las-Cazes* de l'époque actuelle.

An XI. 2<sup>me</sup>. Trimestre.

A

„ J'opine pour l'abolition de la traite des noirs. J'opine pour que cette abolition ait lieu sans le moindre retard ; et c'est non-seulement par respect pour l'humanité , mais pour les intérêts des planteurs eux-mêmes. . . . .

„ Je m'attendais à voir se manifester des signes de surprise et d'improbation dans cette assemblée , lorsque j'énoncerais cette opinion. Mais je ne puis , je ne veux pas renfermer mes sentimens , par la raison qu'ils trouvent ici des désapprobateurs. Nous répugnons souvent aux choses salutaires ; et la vérité qui doit nous sauver , n'est pas toujours ce que nous aimons à entendre. Certes ! ce n'est pas dans une discussion du genre de celle qui nous occupe , qu'il convient de se laisser mollement aller au mouvement égal et doux de l'uniformité des idées ! de se soumettre à une impulsion donnée , sans se permettre l'examen ; et de mentir à sa conscience , dans la crainte de rompre l'unanimité.

„ Lorsque je dis que l'intérêt du planteur lui-même réclame la suppression du commerce des noirs , je parle de celui qui est planteur en effet , et non de l'homme qui cherche à le devenir. Je ne m'occupe point ici des intérêts de celui qui projette d'abattre d'antiques forêts sous la coignée des Africains , ni de l'aventurier qui veut peupler de nègres les inhabitables marécages ; ni de l'insatiable planteur qui cherche à étendre ses possessions sur les montagnes de l'intérieur de notre île ; qui n'a qu'un but , qu'un vœu , qu'un sentiment , et auquel peu importe qu'il brise des cœurs et qu'il use des vies , pourvu qu'il arrive à la fortune. Ah ! s'il faut que la cupidité des blancs soit assouvie avant que ce trafic des hommes soit aboli , malheureuse Afrique ! les gemissemens de tes enfans n'auront point de fin !

„ C'est un fait reconnu que sous la zone Torride , les forêts empoisonnent l'air que l'homme respire. D'éternels nuages règnent sur les bois immenses qui couvrent les îles non-défrichées. La pluie y tombe par torrens ; d'épais brouillards lui succèdent. Le nègre condamné à travailler dans ces forêts , est sans cesse entouré d'une atmosphère humide. Il marche dans l'eau , et ne voit jamais le soleil. Quel contraste pour le malheureux qui était né sous un ciel sans nuages ! Il voit la nature changée , comme son destin. Il croit que les élémens conspirent avec les

hommes pour l'entourer de misères. C'est-là , en effet , que les souffrances s'accroissent sur ces êtres dévoués ! Ils travaillent sous le fouet de l'inspecteur , c'est-à-dire , sans relâche , sans qu'il leur soit permis de chercher un abri quand la tempête menace , ou qu'elle frappe leurs têtes. Ils travaillent nus , comme s'ils étaient encore sous le climat sec et brûlant de l'Afrique. Enfin , ils sont souvent à peine nourris. Voilà des causes qui expliquent assez pourquoi dans ces contrées nouvelles , les nègres sont enlevés par la mort , comme si la peste y exerçait ses ravages.

„ On ne m'accusera pas de vanité , je pense , si j'observe que très-peu d'individus peuvent se vanter d'avoir été mieux placés que moi pour étudier le sujet qui nous occupe aujourd'hui. Je suis à peu près le plus ancien planteur de toute cette assemblée. Jamais je ne m'en suis remis à personne pour la surveillance des travaux de mes plantations. Les esclaves soumis à mes soins ont toujours travaillé sous mes yeux. J'ai consacré mon tems et mes facultés , à l'observation et au soulagement de ces malheureux. J'ai dû assurément apprendre à connaître leurs maladies , leurs besoins , leurs souffrances , et la décadence prématurée de leurs forces.

„ Si j'avais pu , comme tant d'autres , m'accoutumer à voir les malheureux Africains vendus par centaines dans nos marchés , en répétant : *Cela ne peut pas être autrement !* si j'avais pu m'étourdir sur leurs misères , sur leur désespoir , sur la sombre tristesse qui les conduit au tombeau ; si j'avais pu voir , sans en être effrayé , le nombre des individus qui périssent en bas âge , le nombre de femmes condamnées à la stérilité , le nombre des hommes dont la carrière est abrégée ; si j'avais pu voir tout cela en me disant : *Cela ne peut pas être autrement !* je ne me lèverais pas aujourd'hui dans cette assemblée pour demander l'abolition de la traite. Mais , grâces en soient rendues à ma singularité ! je n'ai jamais pu m'accoutumer à ces horreurs.

„ Le commerce des noirs arrache l'Africain à son pays natal. Considérez quelques instans avec moi combien les horreurs de cette séparation et de cet exil s'accroissent par les circonstances qui les accompagnent. Le malheureux esclave n'est préparé par

rien à ce changement absolu dans sa position. Il ne fait ni ne reçoit des adieux. Il n'emporte aucun souvenir consolant, aucun de ces souvenirs sur lesquels l'imagination s'arrête pour tromper la douleur. Il est séparé tout à coup par astuce et par force, de tout ce qui lui est cher au monde ! Les enfans surpris au milieu de leurs jeux, sont enlevés par les voleurs d'hommes. Le cultivateur dormant d'un sommeil tranquille, est entouré, garrotté, et se réveille dans l'esclavage. En vain son épouse l'appelle ; en vain il lui tend les bras, et se consume dans le desir de revoir ses enfans.

„ La manière dont se fait le transport sur les vaisseaux de la traite, n'est pas moins horrible que ce que je viens de dire. Qu'on se représente les terreurs de ces infortunés, lorsqu'ils descendent dans cette cavité vaste et sombre qui sert de prison aux nègres entassés pendant la traversée. Que cet immense océan doit leur paraître redoutable ! Quelles inexprimables angoisses n'éprouvent-ils point en s'éloignant ainsi de force, et sans espoir de retour !

„ Je sais que l'imprévoyant et crédule Africain sourit quelquefois à l'acheteur qui le délivre des maux qu'il a déjà soufferts ; mais je sais aussi qu'il n'y a que l'ignorance ou la mauvaise foi, qui puisse tirer parti de cette circonstance pour soutenir la cause du commerce des esclaves.

„ La mortalité des noirs n'est pas considérable pendant la traversée d'Afrique ; mais c'est dans ce voyage qu'ils prennent le germe des maux qui les mènent à la mort. Le planteur, conseillé par son intérêt, les soigne d'abord avec sollicitude ; il leur accorde du repos, il les nourrit d'une manière abondante et saine. Mais enfin ils ont été achetés pour travailler. Il faut bien en venir à leur faire gagner la nourriture qu'ils consomment ; et c'est alors que se manifeste trop souvent une complication de maux que tout l'art de la médecine ne saurait guérir. La plupart languissent et déclinent ; au moins un quart d'entre eux périsans pouvoir s'acclimater ; et un autre quart tarde peu à payer à la nature ce tribut prématuré. J'affirme que, si l'on excepte un très-petit nombre d'individus, quinze années suffisent pour faire disparaître toute une génération d'Africains.

» Comment s'étonnerait-on de cette effrayante consommation d'hommes ? Le travail auquel ils sont appelés est continu et forcé. La nourriture qu'on leur donne est peu abondante et souvent mal-saine. Ils se trouvent entourés d'objets inconnus ; tout leur est étrange et nouveau. Rien ne ressemble à ce qu'ils ont quitté. Ah ! que ne donnerait point un de ces malheureux dans son exil, pour s'asseoir encore une fois sur la pierre qui était devant sa cabane ! pour voir encore une fois le soleil levant dorer les palmiers qui l'ombrageaient ! . . . . Mais si ses souvenirs se reportent avec tant d'amertume , avec des vœux si ardens vers des objets inanimés , quels ne sont point ses regrets , quelles ne sont point ses douleurs , quand l'image de l'épouse et des enfans qu'il a laissés viennent occuper sa pensée !

» J'ai ordonné que quatre d'entre les esclaves que j'ai achetés à la vente dernière vous fussent ici présentés : les voilà. Le premier est un grand squelette. Il vit dans mes offices ; on ne lui refuse rien. Mais ni l'abondance ni le choix ne peuvent produire une once de chair sur ses os ; l'action mystérieuse du chagrin a anéanti en lui les facultés par lesquelles nos corps se réparent. Le second n'a pas une seule fois relevé sa tête ; le sourire n'a pas une seule fois abordé ses lèvres, depuis qu'il m'appartient. . . . Regardez-le. La mélancolie l'a marqué comme sa proie. Auprès de lui est une jeune femme qui languit et se meurt pour avoir été traitée avec barbarie pendant la traversée dans des momens où son état réclamait tous les ménagemens de la pitié.

» Ces exemples , cette expérience me suffiraient. ( Hélas ! j'en ai d'autres encore , mais la terre les a couverts ! ) Ces exemples , dis-je , et cette expérience me suffiraient pour me faire prendre l'engagement sacré de ne jamais concourir en rien à cet horrible commerce ! Je supplie le Dieu qui m'entend , de ne bénir mes enfans , et tous ceux qui me sont chers , qu'au prix de ma fidélité à cet engagement que je prends devant vous !

» Le quatrième esclave que je vous présente est un enfant. Son père , qui avait une nombreuse famille et peu de vêtemens , l'a vendu contre une pièce d'étoffe. L'heureuse légèreté de l'enfance le rend indifférent aux maux de l'esclavage. Il semble que si le trafic des esclaves devait être toléré plus long-tems , il fau-

drait au moins le réduire aux enfans seulement ; à ces êtres que la nature a doués de l'imprévoyance , pour assurer leur bonheur en dépit du sort. Mais non ! si le père a vendu cet enfant , qui peut me répondre que sa mère n'a pas éprouvé les douloureuses angoisses d'une séparation si cruelle !

» Un commerce dont il résulte tant de maux et tant de douleurs ne devrait-il pas être aboli par respect pour l'humanité seulement . . . ? Vous ne le pensez pas ? eh bien ! je dis qu'il doit l'être pour l'avantage même des planteurs.

» En jetant les yeux autour de moi , je lis dans vos regards que vous n'ajoutez aucune foi à mon assertion. Écoutez - moi jusques au bout.

» C'est au commerce des esclaves qu'il faut attribuer la stérilité très-remarquable de nos négresses créoles , la mortalité prodigieuse des enfans , la décrépitude prématurée de nos esclaves , et cette profusion du travail des hommes , qui fait des plantations de cannes à sucre une spéculation d'agriculture véritablement ruineuse.

» Nous reconnaissons tous que nos négresses sont singulièrement peu fécondes , surtout celles qui travaillent dans la campagne. Mais quel est celui d'entre nous qui s'est occupé de rechercher les causes de cette stérilité ? . . . . Qu'il se lève celui qui a porté son attention sur le singulier phénomène de la stérilité de nos créoles . . . . Et pourquoi avez-vous toujours été si indifférent à un fait qui tient de si près à vos intérêts ? Parce que vous aviez une autre ressource ; parce que le marché aux hommes vous était ouvert en Afrique , parce que les femmes de cette malheureuse contrée étaient assez fécondes pour compenser la non-reproduction de vos esclaves ; parce que les enfans de ces mères infortunées pouvaient leur être arrachés pour repeupler vos champs.

» Il existe néanmoins un autre motif , un motif lié aux mœurs des Africains , et qui explique cette indifférence par un intérêt mal entendu. On a calculé qu'un homme fait , arrivant d'Afrique , coûtait moins qu'un créole tout élevé. Je suppose que ce calcul soit aussi exact qu'il est barbare : où est l'africain qui peut égaler , pour le travail , un créole parvenu à l'âge

d'homme ? Calculateurs ignorans et cruels ! oubliez-vous d'ailleurs les services que vous tirez des élèves entre l'enfance et l'âge d'homme ? Votre intérêt demande donc aussi impérieusement que l'humanité , que vous cherchiez à encourager la reproduction parmi vos esclaves , au lieu de compter toujours sur des ressources étrangères et forcées.

» Est-il quelqu'un d'entre vous qui ait offert à ces femmes esclaves une récompense qui leur servit d'encouragement à élever des enfans ? Avez-vous jamais songé à faire desirer l'état de mère par celles de vos esclaves qui ne le sont pas ? Avez-vous eu l'idée d'assurer aux femmes en couches et aux nourrices , quelques douceurs , quelques privilèges qui pussent faire envier leur état ? Avez-vous su borner le travail des mères d'une famille nombreuse aux soins d'élever leurs enfans ? Ceci a été fait dans une seule plantation ; et cette prime accordée à la fécondité , a suffi pour faire élever jusqu'à l'âge adulte trente-huit enfans par six mères créoles. Le propriétaire de cette plantation n'aura plus recours aux marchés de l'Afrique pour la culture de ses champs. Vous seriez tous dans le même cas , si vous usiez du même moyen , si vous vous occupiez davantage d'allier à vos intérêts , les intérêts de la nature et de l'humanité.

» On a fait quelques essais pour diminuer la prodigieuse mortalité qui règne parmi les enfans nègres , dans leur bas âge. On a employé avec succès le bain froid tous les jours , dès la naissance jusqu'à l'âge où le plus grand danger est passé. On a essayé encore avec avantage de laisser entièrement nus les enfans nègres , pendant quelques années. Ces moyens ont diminué la mortalité dans les plantations où on les a employés. Mais , ceux qui les ont essayés ont eu peu d'imitateurs , et personne n'a persévéré dans ces pratiques. Pourquoi donc cette insouciance coupable ? Parce que l'Afrique élève des enfans pour nous , et qu'en laissant périr les nôtres , nous faisons probablement une économie d'argent , et très-surement une économie de peine : or , la peine est la plus grande des misères pour ceux qui vivent dans l'indolence et la dissipation.

» C'est encore le commerce des esclaves qui fait négliger les soins nécessaires à la santé des jeunes nègres , après qu'ils ont

échappé aux premiers dangers qui les environnaient. Vous savez tous à combien de maladies diverses et cruelles nos jeunes esclaves sont sujets. Vous savez que la lèpre les attaque, que les ulcères et les vers les rongent, que les maux les plus dégoûtans sont engendrés en eux par le climat et la malpropreté. Et cependant les soins préservateurs sont faciles et efficaces.

» Les créoles dans la force de l'âge ne sont pas moins victimes de la facilité que nous donne le commerce des esclaves, pour la réparation de nos pertes. Si le planteur qui éprouve une mortalité parmi ses nègres, était forcé de resserrer sa culture jusqu'à ce que ses pertes fussent remplacées par les enfans qui s'élèvent, nos esclaves ne seraient ni affamés, ni surchargés de travail. Mais tant que les marchés d'Afrique seront là, il y aura des planteurs barbares qui, pour obtenir des jouissances plus promptes, épuiseront leurs esclaves par un travail forcé de trois ou quatre années.

» Il n'existe peut-être aucun pays dans lequel l'instabilité des possessions et le peu de durée de l'opulence soient aussi remarquables qu'elles le sont dans les îles à sucre. La Jamaïque passe pour être le jardin des Indes-Occidentales; et elle mérite cette dénomination par la qualité de son sol, la salubrité de son climat, et l'abondance de ses récoltes. Cependant, parcourez les diverses plantations de cette colonie, et dites-moi combien vous en comptez qui aient appartenu vingt ans au même maître. Dans cet espace de tems, les deux tiers des propriétés de cette île ont changé de mains. Et ce n'est pas par le cours naturel des choses que s'est opérée cette transmission: c'est par la ruine successive des colons, et par l'arrivée d'une nouvelle race de planteurs. Ce sont des aventuriers d'agriculture, qui se flattent de réussir mieux que ceux qui les ont précédés, et qui suivent comme eux le chemin de la ruine.

» Par quelles causes occultes voyons-nous donc si souvent dans cette terre d'abondance, les mécomptes de fortune suivre de près les espérances brillantes, et l'indigence devenir tout à coup le partage de celui qu'on croyait opulent? Je vais le dire. Il y a dans le système de culture de nos planteurs, deux vices qui nuisent essentiellement à la permanence de leurs succès: ces deux vices sont l'avarice et la prodigalité.

ey/104

» L'avarice du planteur se montre dans tous les achats qu'il est obligé de faire pour la culture de sa plantation. A-t-il besoin de trois chevaux , il en achete deux. Lui faut-il dix nègres , il en achète cinq. Et , en général , il n'achète rien qu'il n'y soit absolument forcé , et lorsqu'en reculant son achat , il a déjà plus perdu que l'objet ne doit lui coûter. Voulez-vous un exemple frappant de cette avarice que je reproche aux planteurs , dans les objets de leur culture ? Tous ceux qui ont vu la canne à sucre d'Otaïti à côté de la canne à sucre de nos îles , reconnaissent sa supériorité. Pour nier l'avantage de la première , il faudrait prouver qu'un géant est plus petit qu'un nain. Tout homme qui s'est donné la peine de calculer les avantages de la culture de cette canne d'Otaïti , sait fort bien que les frais d'achat et d'établissement ne sont rien relativement à la supériorité des produits. Cependant , quelle répugnance n'ont point manifestée les planteurs à se laisser convaincre de cette vérité ? Ils dépréciaient contre l'évidence même , la canne d'Otaïti , uniquement pour se créer l'excuse de n'en point acheter. Ce sont surtout les agens des propriétaires absens qui ont raisonné de la sorte , de ces propriétaires qui dissipent en Europe ce qui devrait être appliqué à l'amélioration de leur culture , ou au soulagement de leurs esclaves.

» Dans des cas semblables à ceux que je viens de citer , l'avarice porte avec elle son châtiment ; et c'est le planteur lui-même qui en souffre. Mais l'avarice qui s'exerce aux dépens des esclaves , ne saurait admettre d'excuse. C'est cette cruelle et fatale avarice qui exige des noirs un travail au - dessus de leurs forces , et qui leur refuse les alimens nécessaires. C'est cette cruelle et fatale avarice qui fait disparaître en moins de vingt années une génération étrangère , sans que le sol produise aucun élève pour la remplacer. Cette avarice cruelle aux Africains , fatale aux planteurs , ne cessera d'agir que lorsque l'infâme trafic des nègres sera anéanti.

» Mais si l'avarice est fatale aux intérêts du planteur , la prodigalité , qu'à d'autres égards il met dans sa culture , ne lui est pas moins funeste ; et cette prodigalité a ceci de déplorable , qu'elle porte principalement sur les forces et la vie des hommes. »

( Ici l'orateur entre dans des détails dont il résulte que sur une plantation qui emploie cent vingt nègres , on pourrait en épargner trente-sept , si l'on employait les machines connues , et si l'on remplaçait les esclaves par des blancs , dans tous les ouvrages que ceux-ci font mieux et avec économie. )

» En regardant autour de moi , dans cette assemblée , je m'aperçois très-bien que je n'ai pas réussi à vous convaincre. Mais j'ai du moins réussi à vous faire réfléchir. Une dernière réflexion vous frappera peut-être davantage. On peut persister par indolence dans une erreur reconnue. On peut avoir tellement contracté l'habitude de la prodigalité , que rien ne puisse ramener à une sage économie. Mais le danger personnel , lorsqu'il est imminent , réveille notre attention avec force , et nous contraint à agir.

» Ce danger existe pour nous tous planteurs des îles. L'épée suspendue sur la tête du tyran le menaçait d'un péril moins prochain que celui dont nous sommes entourés. L'exemple de Saint-Domingue sera-t-il donc perdu pour nous ? Avons-nous oublié qu'il s'est à peine écoulé trois ans depuis l'époque où un orage tout semblable à celui qui a éclaté sur Saint-Domingue , menaçait la Jamaïque ? que le salut de notre île a dépendu d'un hasard heureux ? Or ces périls sont toujours présents , leur cause est toujours la même : ferons-nous dépendre encore notre existence des hasards salutaires ?

» C'est la traite des nègres qui a causé tous les malheurs de Saint-Domingue. C'est l'impitoyable ardeur avec laquelle ce commerce infâme a été suivi , qui a placé des noirs dans toutes les avenues des propriétés du colon , et qui l'a entouré de conspirateurs qui avaient la vengeance dans l'âme. Tous les postes de sûreté étaient occupés par ses ennemis naturels , prêts à intercepter les secours au moment du danger. C'est la masse énorme de la population des noirs entassés par la traite dans cette île , qui leur donna le sentiment de leur force , qui arbora l'étendard de la révolte , anéantit les vingt mille défenseurs de la colonie , ravagea les champs , brûla les villes , et fit couler par torrens le sang européen.

» Les mêmes horreurs nous menacent. C'est le commerce des

noirs qui isole le planteur de ses frères. C'est ce commerce qui nous cerne , qui nous force à ne communiquer que par ces hommes dont nous sommes haïs. Si l'heure du danger sonne , le planteur éperdu verra tout autour de lui des vœux et des regards de morts ; et il sera exposé à des indignités , à des horreurs mille fois pires que le trépas.

„ Ecoutez-moi , planteurs imprévoyans , à qui la légèreté sert de courage. Réfléchissez un moment et tremblez ! . . . Une sorte d'opiniâtreté féroce peut mépriser, souffrir , braver même les tourmens et la mort. Mais il y a d'autres blessures , d'autres souffrances , d'autres angoisses qui nous touchent par d'autres points plus sensibles. Existe-t-il un homme qui puisse ne point frémir à la seule idée d'expirer le dernier de sa famille , à côté de sa femme , de ses filles déshonorées , de ses fils nageant dans leur sang ? Eh bien ! tel a été le sort , tel a été tout récemment le sort des planteurs nos voisins , en conséquence de cet infame commerce qui les avait environnés de meurtriers sauvages. „

( Bibliothèque britannique. )

## AGRICULTURE.

*THÉÂTRE D'AGRICULTURE et Ménage des champs, d'OLIVIER DE SERRES, où l'on voit avec clarté et précision l'art de bien employer et cultiver la terre, en tout ce qui la concerne, suivant ses différentes qualités et climats divers, tant d'après la doctrine des anciens que par l'expérience, remis en français. Quatre vol. in-8° de six à sept cents pages chacun, ornés du portrait d'OLIVIER DE SERRES et de deux frontispices. A Paris, chez Meurant, libraire pour l'agriculture, rue des Grands-Augustins, N° 24. Prix, 25 fr., et 30 fr. franc de port. An XI.*

Le profond oubli où le nom d'Olivier de Serres était tombé de nos jours, quoique cet agriculteur eût joui, dans son tems, d'une grande célébrité, offre un exemple bien frappant de l'instabilité des choses humaines.

Seul, sans autre secours que ses lentes observations, ses



longues et pénibles expériences, au sein des guerres civiles qui détruisirent ses fermes et incendièrent son château du Pradel, par un penchant irrésistible vers l'étude de la nature, par le desir ou plutôt le besoin d'être utile, son génie conçut, exécuta le plus vaste plan d'agriculture au milieu même du tumulte des armes, si opposé aux mœurs tranquilles du cultivateur.

Entouré de ruines, mais ne désespérant pas de sa patrie, le grand Sully, comme le génie qui de nos jours préside aux hautes destinées de la France, s'efforça de cicatriser ses plaies, de désarmer l'ambition; il réconcilia les cœurs aigris par le fanatisme ou le malheur, appela tous les arts, ouvrit toutes les sources de la félicité publique, prévint par une sage économie les dilapidations, et porta ses vues vers la prospérité de l'agriculture, la nourrice de tous les états, l'école des mœurs douces, des vertus domestiques.

Empressé d'accueillir tout ce qui pouvait être utile, averti par le suffrage, ou plutôt par l'enthousiasme général, il se hâta d'appeler auprès de lui Olivier de Serres, s'honora de la protection qu'il accordait à son ouvrage. Henri IV, le père de son peuple, acquit un nouveau titre à son amour, en demandant lui-même la dédicace d'un livre qui tenait de si près à la prospérité de ses Etats, au bonheur des Français, devenus ses enfans; combla de Serres de distinctions faites pour lui convenir, c'est-à-dire, qu'il donna un nouvel aliment à ses talens, en le chargeant de plusieurs objets qui ne pouvaient qu'ajouter aux progrès de l'agriculture; entr'autres de planter, et de soigner des mûriers dans les Tuileries. Son objet était de naturaliser dans nos provinces septentrionales l'arbre précieux qui nourrit cet insecte utile, dont le travail occupe tant de bras, alimente tant de villes et de communes au midi de la France. Les succès de ses expériences, qui auraient le même résultat si elles eussent été continuées avec le zèle et le talent qu'y apporta de Serres, finirent avec lui.

De Serres naturellement peu ambitieux, comme pres-

que tous les hommes de génie, fut plus flatté de ces différentes commissions que de ces distinctions frivoles, de ces titres, de ces rubans qui ont si souvent décoré la ridicule médiocrité qu'on eût oubliée sans l'orgueil qui la faisait remarquer. Il ambitionna aussi peu ces pensions ou cette réunion de traitemens qui trop souvent ont voué à l'inutilité ou à la paresse, des talens pour qui elles eussent dû être non-seulement une récompense du passé, mais un motif puissant d'émulation pour l'avenir.

Il n'est peut-être pas d'ouvrage qui ait eu le succès du *Théâtre d'agriculture*. Dix-neuf éditions se sont succédées avec rapidité dans l'époque d'un demi-siècle. Je n'y comprends pas celles qui se sont faites en pays étranger. Rien, à mon avis, ne prouve plus l'utilité de cet ouvrage que cet empressement à le reproduire. C'est là son plus bel éloge, et assurément il ne peut point être suspect.

Mais à quelle cause attribuer l'oubli presque général de cet ouvrage et de son auteur? Aux variations, aux changemens successifs qu'a éprouvé, avec une rapidité peu ordinaire aux idiômes des autres peuples, la langue française; bien des circonstances dont je m'abstiens de parler l'ont rendue méconnaissable, ou du moins très-différente de ce qu'elle était il y a deux cents ans.

Les progrès des arts, le commerce avec d'autres nations, des tournures nouvelles, des acceptions plus étendues, notre délicatesse, notre inconstance, nos caprices, ont mis en désuétude bien des mots et des expressions. Ceux à qui elles ne sont pas étrangères les retrouvent avec plaisir dans Marot, dans Pibrac, dans Montagne, etc. Mais bien des personnes qui ne cherchent que l'instruction dans des livres de sciences, d'arts et d'agriculture, se trouvent rebutées à la lecture des mots surannés présentés sous une orthographe qui a vieilli; et depuis long-tems le public a abandonné un livre qui n'est plus dans le commerce, mais que les savans conservent précieusement dans les bibliothèques, et que les amateurs ont lu et consultent tous les jours avec le plus grand intérêt.

C'était donc un grand service à rendre à l'agriculture que de le reproduire de manière que sa lecture fût à la portée de ceux qui aiment ou qui cultivent cette partie si intéressante. C'est ce que vient de faire le C. A. M. *Gisors*. Sans altérer en aucune manière le style, et moins encore le sens de l'auteur, il s'est contenté de substituer le mot d'usage à celui dont la *surannation* eût exigé une espèce de vocabulaire, toujours pénible à consulter (1).

C'est donc un monument qu'il a élevé, pour l'utilité publique, à la mémoire d'Olivier de Serres. Il s'en occupait lorsque d'un autre côté, un homme qui n'est étranger à aucune gloire, à aucun mérite, à aucune vertu, sans y être sollicité, et par le sentiment seul d'une justice éclairée, a ouvert une souscription pour faire élever à Olivier de Serres, le *Triptolême français*, le *Nestor*, ou plutôt le créateur moderne de l'agriculture, en France, une statue de marbre qui doit être placée au milieu de la place publique de Ville-Neuve de Berg, sa patrie. C'est ainsi que le général Caffarelli, alors préfet de l'Ardèche, a ajouté à sa gloire en l'associant à celle d'Olivier de Serres, et a donné une heureuse impulsion qui ne sera point perdue pour l'émulation.

Il y a tout lieu d'espérer que son successeur ne négligera rien pour remplir des vues aussi louables. Combien son autorité sera chère au peuple de son département, lorsqu'il la verra empressée de reproduire les traits de celui qui ne s'occupa que du bonheur de son pays, de la France, de l'Europe entière !

Ce n'est plus dans la poussière des bibliothèques qu'il faudra déterrer et lire péniblement cet ouvrage. Sa publication aura un autre avantage, celui de démasquer la tourbe des compilateurs qui l'ont mis à contribution de tant de manières, l'ont tronqué, mutilé, sans le nommer avec reconnaissance; l'ont associé à leurs erreurs,

---

(1) Il était aussi nécessaire, à mon avis, de traduire le mot *suranné* que de corriger l'ancienne orthographe.

à leurs contradictions, se sont servilement copiés les uns les autres, n'osant s'écarter un instant du sentier battu, comme ces oisons qui marchent à la file.

Entrez dans une bibliothèque d'agriculture ; que trouvez-vous dans cette collection si volumineuse ? A l'exception des ouvrages de Roger Schabol, des Duhamel, des Parmentier, des Rosière, et d'un petit nombre d'autres qui portent l'empreinte du talent et des saines connaissances de leurs auteurs, vous ne trouvez que des répétitions fastidieuses, des principes erronés, des systèmes fabriqués par des écrivains qui n'ont jamais étudié l'agriculture que dans leur cabinet. A l'immensité de livres qui traitent de cet objet, on nous prendrait pour le peuple le plus fécond et le plus éclairé ; mais à leur lecture, on verrait sous bien des rapports combien ces compilations erronées décèlent notre stérilité et souvent notre ignorance.

Les amateurs n'auront point ce reproche à faire à l'ouvrage de de Serres. Il est fondé sur les lois immuables de la nature, sur les expériences éclairées d'une saine physique, autant que le permettait le tems où il a vécu. Le succès de l'application de ses principes, que de bons cultivateurs se sont fait un devoir de ne pas abandonner, en garantit l'utilité.

Il débute par la connaissance des terres, leur culture, leur emménagement, suivant les positions et les différens climats, leur exploitation. Il s'occupe des récoltes, de la conservation des grains, des engrais, des vigues, des vins, de la manière de les suppléer par des boissons également factices et saines.

C'est dans cet ouvrage qu'on lira avec intérêt tout ce qu'il dit des prairies, de leur formation, leur arrosement, leur conservation ; des pépinières, des bois, de la formation des taillis, des arbres, de leurs qualités, de leur conduite ; des potagers légumiers, fruitiers, botaniques, etc.

L'auteur devait naturellement s'occuper des bestiaux, et c'est ce qu'il a fait dans le plus grand détail. Les agri-

culteurs trouveront de très-grandes lumières sur le soin des chevaux, des haras, des troupeaux, des bœufs, taureaux et vaches, de tous les animaux volatiles nécessaires dans une ferme et qui en augmentent le produit ; sur la partie qui concerne les vers à soie, les abeilles, la manière de les gouverner. Il entre dans les détails du ménage, des maladies des hommes et des bestiaux ; il n'a rien oublié, rien négligé, et ce livre seul peut tenir lieu à tous les fermiers, de tous les autres, où ils cherchent souvent sans succès ce qu'ils ont le plus d'intérêt de savoir.

Cet ouvrage n'offre pas seulement des principes d'une pratique journalière, il se distingue encore par une érudition peu commune. L'auteur y a rassemblé tout ce que l'antiquité nous a offert de plus lumineux, ce qu'il avait pu recueillir des voyageurs étrangers, et des relations sur différens pays.

Pline, Caton, Palludius, Columelle, Varon, Virgile, etc., y figurent alternativement, mais dégagés des préjugés ou des erreurs qui font qu'on ne doit les lire qu'avec la plus grande précaution.

C L.

## HYGIÈNE PUBLIQUE.

*RAPPORT fait à l'École de médecine de Paris, sur une question relative à la nourriture des cochons, par le C. CHAUSSIER.*

DANS une lettre en date du 1<sup>er</sup> jour complémentaire de l'an 10, le C. Conseiller-d'Etat Préfet de police fait part à l'école de médecine qu'un écarisseur, demeurant à Paris, *nourrit chez lui une assez grande quantité de cochons avec la chair de cheval*; et comme dans le nombre des chevaux qui sont abattus il peut s'en trouver de morveux, il craint que la chair des cochons ainsi nourris occasionne des maladies aux personnes qui en feraient usage, et si cette méthode est nuisible, il craint qu'elle se propage

propage *hors* la ville : en conséquence , il demande l'avis de l'école sur cet objet , afin qu'il puisse prescrire l'ordre et les mesures nécessaires.

Cette question , qui prouve la sollicitude et la vigilance continuelle du C. Préfet de police sur tous les objets de salubrité publique , nous paraît mériter la plus grande attention , parce que pour parvenir à une solution exacte de ce problème , il faut entrer dans différentes considérations qui intéressent non-seulement l'administration de la police , mais encore le commerce , les arts , et même l'économie rurale.

Sans doute il est fort important d'écartier avec soin des habitations des hommes tout ce qui peut altérer l'air , l'eau , les alimens , tout ce qui peut former des foyers d'infection , de putridité , et devenir ainsi cause de débilitation et de maladies. Ce précepte est surtout d'une nécessité première et absolue dans les cités populeuses qui renferment un grand nombre d'hommes rapprochés par le besoin de leurs affaires , de leur commerce ; aussi chez tous les peuples les lois , les ordonnances et les réglemens sont uniformes sur ce point important. Tous s'accordent à proscrire de l'intérieur des villes les ateliers dont les matériaux ou les procédés sont évidemment nuisibles à la salubrité ; ils défendent expressément d'élever , de nourrir , d'engraisser du bétail dans les villes , et ne permettent ces sortes d'établissemens que dans les faubourgs , dans les hameaux circonvisins , dans les endroits suffisamment isolés qui présentent un espace assez grand pour la circulation , le renouvellement de l'air , la dilatation , la dissémination des miasmes et des vapeurs que fournit le rassemblement des animaux , l'entassement des fumiers.

Quoique ces mesures soient de rigueur et doivent s'appliquer également à toutes les villes , Paris cependant exige quelques considérations particulières. En effet , maintenant qu'on a renfermé dans une même enceinte de vastes terrains qui étaient auparavant séparés de la ville , il ne serait pas juste de rejeter actuellement hors



dès murs divers établissemens qui y subsistent. Il est encore, dans cette immense enceinte, des quartiers qui sont en quelque sorte isolés du centre, et qui par leur position, leur étendue, la facilité d'y renouveler l'air, doivent être considérés comme des faubourgs, des hameaux ajoutés à la circonscription première de la ville; ainsi, pour concilier l'intérêt particulier avec ce qu'exige l'intérêt majeur de la salubrité publique, l'administration de police, en exigeant, conformément au texte précis des lois, qu'il n'y ait dans le centre de la ville ainsi que dans les quartiers populeux aucune nourriture de bétail, aucun établissement d'arts et de fabriques capables d'altérer l'air et les objets de consommation première, peut aussi permettre et tolérer ces établissemens aux extrémités de la ville, dans les endroits qui sont suffisamment séparés du centre, et qui, par leur position, doivent être considérés comme des faubourgs; ainsi, dans les endroits qui présentent l'avantage des hameaux isolés, on peut, sans inconvénient, permettre d'y élever, d'y nourrir quelques vaches, chèvres ou ânesses; le lait que fournissent ces animaux est d'une utilité journalière, soit pour la nourriture des enfans, soit comme remède dans quelques cas de maladies. Mais en permettant, en tolérant ces sortes d'établissements, ils doivent être soumis à l'inspection de la police; le nombre des animaux qu'on y élève doit être limité, et toujours proportionné à l'étendue du local, à son isolement, à la manière dont l'air peut y circuler, s'y renouveler.

Le nourrissage des cochons ne présente certainement pas les mêmes avantages que la conservation des vaches, des chèvres laitières, et paraît, par conséquent, devoir être entièrement relégué dans les campagnes. Cependant, sous d'autres rapports, cet objet mérite quelques considérations particulières. En effet, outre que la chair du cochon fournit un aliment sain, agréable, qu'elle sert aux approvisionnemens, que l'on fait une consommation considérable, journalière de sa graisse, de son lard, on doit remarquer que, dans les campagnes, il en coûte beaucoup

pour élever, engraisser cet animal, tandis que, dans le voisinage de nos villes, il s'élève et s'engraisse facilement et promptement avec mille substances qui deviennent inutiles pour d'autres objets, et seraient entièrement perdues. Ainsi, dans les ateliers où l'on distille les eaux-de-vie de grains, où l'on fabrique la bière, où l'on prépare l'amidon, le cochon se nourrit et s'engraisse avec les grains que l'on rejette; il s'engraisse également avec les débris des cuisines, avec les chairs des animaux que l'on envoie à la voierie : l'expérience ne laisse aucun doute sur ce point. Mais ici se présentent tout à coup plusieurs questions importantes, et qu'il faut examiner successivement. En effet, on peut demander s'il convient d'employer, à la nourriture des cochons, les chairs des chevaux et des autres animaux que l'on jette à la voierie? S'il n'y a pas quelques inconvéniens attachés à ce mode de nourrissage? Si l'on n'a pas à craindre que la chair de ces cochons ne devienne ensuite, pour les hommes qui en feraient usage, une cause plus ou moins éloignée des différentes maladies?

Si nous jetons d'abord un coup-d'œil sur les voieries, ou lieux destinés au dépôt des cadavres des chevaux, des grands animaux domestiques qui périssent, soit de vieillesse, soit de quelque violence ou maladie, nous trouvons à la proximité de la ville un terrain plus ou moins vaste, ouvert de tous côtés, sur lequel pour le plus souvent on abandonne les cadavres en plein air et sans aucunes précautions. Dans quelques endroits les écarisseurs, après avoir enlevé la peau de l'animal, séparent les os principaux, les ongles ou sabots, pour servir à quelques objets d'arts, et ils emportent une certaine portion des chairs qu'ils emploient à la nourriture des chiens ou à la pêche des écrevisses; mais la masse des entrailles et des chairs qui restent sur le terrain exposées au contact de l'air, passent bientôt à la putréfaction en répandant au loin l'odeur la plus fétide, deviennent l'asyle et la pâture d'une multitude d'insectes, ou sont dévorées par les chiens et

les loups. Dans quelques autres endroits, mais rarement, on enfouit les cadavres, ou les couvre d'un peu de terre; mais la couche en est toujours trop mince pour concentrer, arrêter ou absorber les effluves putrides. Attirés par l'odeur du cadavre, les loups l'ont bientôt arraché de la terre pour en faire leur proie, et les insectes accourent de tous côtés pour en partager les débris. Enfin, dans la plupart des villages, on se borne à traîner le cadavre dans une haie, souvent on le jette dans le premier fossé qui se trouve, et même quelquefois sur le bord d'un chemin. Ainsi, dans l'état actuel, les voieries sont un foyer de corruption, de fétidité; elles ne servent qu'à attirer les loups, favoriser la multiplication des insectes, et elles peuvent devenir très-dangereuses s'il survenait une épizootie qui fit périr, en très-peu de tems, un grand nombre d'animaux domestiques. Les effluves qui s'élèveraient d'une masse de cadavres abandonnés ainsi sans précaution pourraient, s'ils étaient transportés par un courant d'air sur les villes, y produire les maladies les plus fâcheuses; car, quel que soit leur foyer, les miasmes putrides sont une des causes les plus actives de mortalité parmi les hommes. Il est donc à désirer, pour l'intérêt général et la salubrité publique, qu'au lieu de jeter dans les voieries les cadavres des animaux, on pût les employer dans nos fabriques, nos manufactures, en tirer des produits nouveaux. On voit avec indifférence, autour de nos habitations, ces cadavres se détruire par la putréfaction ou servir de pâture aux loups, aux oiseaux de proie, à mille insectes nuisibles, dont ils favorisent la multiplication. Aurait-on donc quelque scrupule, quelque répugnance à les employer pour le nourrissage d'un animal utile? Craindrait-on de les arracher à la putréfaction pour les transformer en substances vivantes, pour en faire des préparations utiles à nos arts, nécessaires à nos besoins?

Bien différent des autres animaux domestiques, le cochon ne se borne pas à un seul genre d'alimens; animaux, végétaux crus ou cuits, tout lui convient et sert à sa

nourriture. Il paraît même avoir ou acquérir un grand défaut, un goût particulier pour les substances animales. Aussi voit-on souvent dans nos campagnes le vérat et la truie, s'ils ne sont pas surveillés, dévorer leurs petits nés sans, quelquefois même attaquer les enfans au berceau, en manger les mains et les pieds. Enfin il est certain que le cochon peut se nourrir presque également bien avec toutes sortes de substances, végétales ou animales. Cet objet n'est point indifférent lorsqu'il s'agit d'animaux destinés pour l'usage journalier de nos tables. La nature des substances qui ont servi à leur nourriture habituelle, à leur engrais, contribue beaucoup à la qualité de leurs chairs, à leur propriété digestible, fortifiante, nutritive. On la reconnaît toujours d'une manière plus ou moins marquée par une saveur, une odeur particulière : ainsi les oiseaux, les quadrupèdes qui vivent dans les marais, se nourrissent de poissons, ont la chair huileuse, l'odeur particulière du poisson, du marécage ; le lapin engraisé avec des feuilles de choux a certainement une saveur bien différente de celui qui vit, en plein air, des sommités du serpolet. Arrêtons-nous donc un instant à considérer quels sont, relativement au cochon, les effets des différentes substances que l'on emploie pour le nourrir, l'engraisser, le rendre plus propre à nos usages économiques.

L'expérience de ceux qui s'occupent spécialement à élever cet animal, nous apprend que les qualités de sa chair, de sa graisse, de son lard diffèrent beaucoup suivant l'âge de l'animal, l'exercice qu'on lui permet, mais surtout suivant la nature, la quantité des substances alimentaires qu'on lui donne, le mode de les distribuer, etc....

Ainsi on a reconnu que le cochon grossit et s'engraisse en peu de tems, si on le conduit dans les forêts lorsque le gland est mûr, et s'il y trouve une assez grande quantité de ce fruit pour en faire sa pâture ; mais par ce procédé, son lard est mollasse, sa chair est fade, huileuse. Elle l'est davantage encore si l'animal est nourri de *faines*, ou fruits du hêtre ; au contraire, elle est aqueuse, pâle, peu

sapide, et se fond en quelque sorte en eau pendant la saison, si, comme on le fait depuis quelque tems, on nourrit l'animal avec des pommes de terre. Enfin, pour obtenir l'effet que l'on desire, il faut toujours associer aux végétaux qui sont la base de sa nourriture, une certaine quantité de substances animales, ou au moins de substances qui en contiennent les matériaux tout formés; c'est ce que l'on pratique en lui donnant les grains, les farines fermentées qui ont servi aux brasseries, aux amidonneries, en lui préparant des bouillies, des pâtées avec le choux ou les farines, le petit-lait, les débris, les lavures des cuisines qui contiennent toujours une quantité plus ou moins grande de substances animales. « Les cochons ainsi » engraisés sous les toits, comme le remarque *l'auteur de la Maison Rustique*, ont la chair plus délicate et le lard » plus ferme que ceux que l'on mène aux bois pour les » engraisser. » On obtient, d'une manière plus sûre encore, les mêmes avantages en mélangeant à la pâtée de son ou de farines, une certaine quantité de viandes provenant des animaux que l'on jette à la voierie. Pour ne laisser aucun doute sur ce point important, nous rapporterons un fait bien certain.

Dans un pays voisin de la France, il existe plusieurs ateliers dans lesquels on recueille, on rassemble avec soin les cadavres des animaux qu'ailleurs on aurait jeté à la voierie; là, on y prépare la plupart des huiles, des colles fortes, des sels ammoniacaux, des prussiates de fer, ou bleu de Prusse; enfin, outre ces produits industriels, il en sort tous les ans une quantité très-considérable de cochons gras, sains, qui servent principalement à la saison, aux approvisionnemens des voyages de long cours.

Les avantages que les arts et l'industrie peuvent retirer de l'emploi des cadavres des chevaux et des autres animaux jetés à la voierie, ont également été bien sentis en France, et on s'est occupé, en différens tems, d'utiliser ces débris cadavériques que l'on abandonne à la putréfaction. Il y a près de trente ans que l'on fit l'essai de

nourrir un troupeau de cochons uniquement avec la chair des chevaux abattus dans les voieries ; mais l'inattention dans le mode de nourrissage , mais surtout la publicité que l'on donna à cette tentative dont il aurait fallu observer les effets dans le silence , donnèrent lieu à mille objections futiles que l'ignorance , la prévention s'empressèrent de répéter , et qui firent bientôt tomber un établissement qui promettait déjà des succès. Depuis ce tems , un chimiste célèbre a présenté au Gouvernement un nouveau projet pour employer les cadavres des chevaux à la nourriture des cochons , au travail de quelques fabriques , et en tirer ainsi de nouveaux objets d'utilité pour nos arts. Ce projet avait été approuvé par le Gouvernement ; mais il n'a pu être exécuté par l'effet de quelques circonstances particulières. L'indication et l'exemple n'ont pas été entièrement perdus ; aussi maintenant plusieurs particuliers emploient avec succès la chair des chevaux et des autres animaux que l'on jette à la voierie , pour la nourriture et l'engrais des cochons , et l'expérience a prouvé que cette méthode bien dirigée a de grands avantages.

Mais ici comme dans toute autre circonstance , il faut savoir se renfermer dans de justes limites. L'abus , l'usage inconsidéré ont des inconvéniens qu'il est facile de prévoir , qu'il est facile d'éviter : ainsi , quoique le cochon s'accommode très-bien des chairs crues , quoique par cette seule nourriture il acquiert en peu de tems beaucoup de graisse , cependant il peut devenir malade si on supprime tout à coup les substances végétales qui formaient sa nourriture habituelle. Si l'on passe brusquement à l'usage des viandes , sa chair contracte alors une odeur particulière , elle est huileuse , jaunâtre , et son lard est mollasse : mais on évite ces inconvéniens : 1° Par un usage graduel et ménagé ; 2° En associant toujours une quantité plus ou moins grande de son , de farine et de végétaux frais aux substances animales ; 3° Au lieu d'employer les chairs dans un état de crudité , il faut , par une préparation pré-

liminaire, les dépouiller par la presse et un certain degré de cuisson, des suc disséminés dans leur tissu, en faire une sorte de *pains de creton*. Ainsi réduite sous forme solide, ces substances auront perdu la tendance à la putréfaction, elles se conserveront facilement, et pourront ainsi être transportées dans le commerce et employées utilement dans tous les tems.

Quant à la crainte que la chair des chevaux morveux puisse occasionner aux cochons et par suite aux hommes quelque maladie particulière; outre que l'affection morveuse des chevaux ne se communique pas aux autres animaux, il suffit sans doute de remarquer que la puissance disgestive détruit promptement toutes les propriétés délétères des substances animales, qu'elle en forme des composés nouveaux propres à la nutrition, à l'assimilation. Nous sommes assurés que, dans une école vétérinaire où l'on disséquait des chevaux atteints de la morve, plusieurs animaux en ont mangé des chairs, sans éprouver aucun accident; ne sait-on pas d'ailleurs que *Redi* a avalé impunément plusieurs grammes du poison de la vipère? N'a-t-on pas vu souvent des chiens et d'autres animaux manger des substances pestiférées, sans cependant contracter aucune maladie? Notre collègue, le C. Desgenettes, nous en fournit une nouvelle preuve dans son *Histoire médicale de l'armée d'Orient*.

D'après ces faits et beaucoup d'autres semblables que nous pourrions ajouter, on pourrait être complètement rassuré sur ce point; cependant, comme la morve est très-contagieuse pour les chevaux, on pourrait craindre que les dépouilles, les chairs des chevaux morts de cette maladie, transportées négligemment, réservées sans précaution, puissent être un moyen de contagion pour les chevaux sains; ainsi, jusqu'à ce que l'expérience ait prononcé d'une manière positive sur ce point, on doit faire exécuter strictement les réglemens qui ordonnent que les corps des chevaux morveux seront enfouis profondément.

Il nous reste encore à examiner si, dans l'état actuel, il convient de permettre de nourrir, d'engraisser les cochons dans les faubourgs, dans les lieux isolés des grandes habitations, et s'il n'y a aucune précaution particulière à prendre sur cet objet.

Pour répondre à cette question, nous remarquerons d'abord que toute éducation de bétail exige un espace suffisant pour le renouvellement de l'air, le dépôt, l'accumulation des fumiers; et les cochons nourris en partie avec des chairs qui tendent à la putréfaction, nécessitent encore des soins particuliers de propreté.

L'ordre de salubrité publique exige donc que l'on ne permette, même dans les faubourgs et dans les endroits séparés du centre de la ville, l'éducation des cochons, qu'aux particuliers qui auraient un local suffisant pour les contenir, et le nombre doit toujours en être limité à l'étendue, à la disposition du local.

La question proposée à l'École de médecine, par le citoyen Préfet de police, ayant nécessité une série de considérations différentes, nous résumerons en peu de mots les articles principaux.

Comme il est bien certain que, dans l'état actuel, les voieries sont des foyers de putréfaction qui peuvent devenir très-dangereux par les effluves putrides qui s'en échappent, par la quantité d'insectes dont ils favorisent la multiplication, par la voracité des loups et des autres animaux carnassiers qui sont attirés près les habitations des hommes; il y aurait donc un avantage de prévenir la putréfaction spontanée des cadavres; et il y en aurait plusieurs autres pour les arts, le commerce, d'employer à de nouvelles préparations, les cadavres des animaux que l'on abbat, que l'on jette à la voierie: outre l'huile, la colleforte, le phosphore, les sels ammoniacaux et prussiques que l'on peut facilement en extraire, la masse des chairs restantes réduite en *pains de creton*, fournirait pour les cochons, surtout en y associant quelques végétaux, une nourriture substantielle, salubre, et servirait à les engrais-

ser en peu de tems : ainsi, l'économie rurale y trouverait encore un avantage, car le son, les farines, qui dans l'usage ordinaire, sont employés pour l'engrais des cochons, serviraient utilement à d'autres objets. Pour obtenir tous ces avantages, il ne faut qu'éveiller l'industrie sur cet objet ; en permettant, en tolérant les essais que font successivement différens particuliers sur la manière de nourrir les cochons avec la chair des animaux que l'on jette à la voierie ; on les verra bientôt s'empresser de trouver les moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, les réduire sous différentes formes pour les conserver, les employer dans tous les tems, et même les faire entrer dans le commerce : c'est ainsi que la voierie de Mont - Faucon qui n'était autrefois qu'un foyer de putréfaction est devenue, par les soins d'hommes industrieux et actifs, un objet d'utilité. L'excrément le plus fétide a perdu son odeur. Il est converti par des procédés simples et faciles, en une poudre que le cultivateur achette pour la fertilité de son champ. Enfin ce terrain qui était autrefois à charge au gouvernement, lui rapporte tous les ans une certaine rétribution.

D'après ces différentes considérations, nous estimons que l'Ecole de médecine doit répondre au citoyen Préfet de police :

1°. Que la méthode de nourrir, d'engraisser le cochon avec la chair de cheval, ne présente aucun inconvénient majeur, ne peut occasionner aucune maladie aux personnes qui feront usage des cochons ainsi nourris. Cependant, au lieu d'employer de la chair crue, il serait à désirer qu'elle fût réduite sous la forme de *pain de creton*, et qu'on associât toujours à son usage une certaine quantité de végétaux.

2°. Que cette méthode dirigée et suivie par des hommes intelligens, peut fournir plusieurs objets d'utilité pour les arts, le commerce, l'économie rurale, et ouvrir ainsi une nouvelle voie à l'industrie.

3°. Que cependant, dans l'état actuel, ces sortes d'établissements pour le nourrissage doivent être surveillés et

suivis ; qu'on ne peut les permettre qu'aux particuliers qui ont un local isolé et suffisant pour entretenir la propreté.

4°. Qu'il convient encore de maintenir les réglemens qui prescrivent que les corps des chevaux morveux seront enfouis profondément. Signé CHAUSSIER.

## LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

*HISTOIRE DES EXPÉDITIONS D'ALEXANDRE, rédigée sur les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule ses lieutenans ; par FLAVE ARRIEN de Nicomédie, surnommé le Nouveau-Xénophon, consul et général romain, disciple d'Epictète. Traduction nouvelle, par P. CHAUSSARD. De l'imprimerie de Charles Pougens. Trois volumes in-8°, avec un atlas in-4°. A Paris, chez Genets, rue de Thionville, N° 5 ; L. Fantin, quai des Augustins, N° 70. A Gènes, chez Fantin, Gravier et compagnie. A Livourne, chez J. Gamba, etc.*

C'EST un des plus interminables procès au tribunal de l'opinion, que celui dont la renommée d'Alexandre est le sujet. L'éclat qu'a jeté ce conquérant, se perpétue encore par la simple tradition dans plusieurs des contrées lointaines qu'il a ravagées, et s'est propagé par l'histoire dans tout le reste du monde. Le penchant qu'ont presque tous les hommes à l'admiration pour ce qui est extraordinaire, et pour ce qui brille, même à leurs dépens, a rendu la plupart des historiens tributaires de la gloire d'Alexandre. De tems en tems néanmoins, la philosophie a fait entendre sa voix indépendante ; elle a soumis à l'examen le héros si souvent loué sur parole, et corrigé les exagérations de l'histoire. A chaque nouvel ouvrage, dont le fils de Philippe est l'objet, il semble que le procès recommence, et qu'au lieu d'avancer vers un jugement définitif, on s'en éloigne. Il ne tiendra pas au nouveau traducteur d'Arrien qu'on ne puisse enfin le prononcer.

Arrien , auteur bien plus digne de foi que Quinte-Curce , est beaucoup moins connu que lui. La langue grecque est moins cultivée dans notre éducation que la latine , et Quinte-Curce , qui flatte davantage , et n'est le plus souvent qu'un déclamateur ampoulé , obtenait à ce double titre la préférence dans les collèges.

Flave Arrien , né à Nicomédie en Bithynie , vécut sous Adrien et les deux Antonins. Il fut disciple d'Epictète , dont il publia le premier les maximes , prêtre de Proserpine et de Cérés dans son pays , reçu citoyen à Athènes et à Rome , nommé consul par l'Empereur , et gouverneur de Cappadoce. Les premiers hommes de son siècle s'honorèrent de son amitié ; Lucien n'en parle qu'avec vénération ; et Pline , le jeune , lui a consacré sept de ses Lettres. Arrien fut surnommé le Nouveau-Xénophon , et se proposa en effet comme guerrier , comme homme d'Etat et comme écrivain , Xénophon pour modèle.

Il eut , pour écrire l'histoire de cette expédition célèbre , tous les secours qu'on peut desirer quand on n'est pas témoin oculaire. De son tems on possédait encore les mémoires de Ptolémée et d'Aristobule , lieutenans d'Alexandre ; le journal d'Alexandre lui-même publié par son secrétaire Eumène ; l'itinéraire de l'armée , décrit par Diognète et Beton , géomètres employés à la suite de l'expédition ; et la description des provinces conquises , rédigée par Xénoclès , garde du trésor royal. Tels furent les matériaux qu'Arrien employa , et sa philosophie , la sagacité de son esprit , ses connaissances militaires et ses talens prouvés par plusieurs autres écrits , font préjuger qu'il sut en faire un bon usage.

Il n'avait cependant pas été fait de nouvelle traduction française de son histoire depuis que Perrot Dablancourt lui avait consacré , en 1646 , une de ces *belles infidèles* , à qui il ne reste plus rien , depuis qu'elles ont perdu , par les changemens survenus dans le style , et par les progrès de la langue , ce qu'on appelait leur beauté.

On doit donc savoir gré au C. Chaussard, d'avoir tiré de cette espèce d'oubli une des productions historiques les plus estimables de la littérature grecque. « L'époque d'une ère nouvelle et du siècle qui commence, dit-il dans sa préface, semble d'autant plus favorable à la publication de cet ouvrage, que, d'une part, les détails militaires dans lesquels Arrien excelle, et qui occupèrent trop peu les autres historiens, ont acquis plus d'intérêt et de considération; et que, d'une autre part, jamais on ne fut plus riche en cette sorte de matériaux, soit critiques, soit géographiques, qui devaient naturellement compléter le texte d'Arrien, et qui déposent presque toujours en faveur de sa véracité. »

Cette préface est suivie d'une *revue des historiens d'Alexandre*, tirée en grande partie, comme l'auteur en avertit lui-même, de l'excellent ouvrage de M. de Sainte-Croix, intitulé: *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre*, ouvrage célèbre dans toute l'Europe savante, et dont on apprendra sans doute avec plaisir que l'auteur prépare en ce moment une nouvelle édition. Mais il n'y a traité que des anciens; le C. Chaussard comprend dans sa *revue* les modernes. Il commence par l'*Alexandreïde* de Gualthéris, qui, ayant suivi dans ce poëme latin la marche historique, peut être rangé parmi les historiens. Il ne parle de *l'histoire entière d'Alexandre*, par Duverdier, que pour la dévouer très-justement au ridicule. Tous ceux de nos auteurs qui ont, ou écrit particulièrement sur Alexandre, ou porté sur lui un jugement dans des ouvrages dont il n'était pas le seul objet, depuis l'éloquent Bossuet et le sage Rollin, jusqu'à ceux qui ont écrit dans ces derniers tems, et qui ne sont pas tous également éloquens ni également sages, sont ensuite appréciés avec justesse; et le lecteur qui veut asseoir enfin son opinion sur Alexandre, voit le secours qu'il peut tirer de chacun d'eux.

Une notice historique sur Arrien, une autre des éditions et des traductions de son histoire dans différentes lan-

gues (1) ; des notions préliminaires sur la différence de la tactique ancienne et de la tactique moderne ; enfin une introduction historique contenant la situation politique de la Grèce en général et de la Macédoine en particulier ; le tableau abrégé du règne de Philippe ; celui des premières années d'Alexandre ; l'occasion et les motifs de la guerre contre les Perses, précèdent la traduction du texte d'Arrien. Ce sont encore autant de secours qui aident à le mieux entendre.

Dans le corps de la traduction nouvelle, les sept livres qui manquent de repos dans le texte, sont divisés en chapitres et ceux-ci en paragraphes ; chaque chapitre et ensuite chaque paragraphe est précédé de sommaires qui annoncent les événemens et les moindres parties de l'action ; enfin après chaque chapitre sont placées des notes très-étendues qui contiennent les réflexions de divers savans, les recherches ou les discussions, dont les faits racontés ont été l'occasion. Après deux volumes ainsi remplis, un troisième offre sous le titre de *complément*, de nouveaux détails, des traditions, des parallèles, des juge-

---

(1) L'auteur ne cite pour la langue italienne, qu'une traduction in-8° de Ramusio, laquelle n'existe pas. Voici, je crois, la source de cette erreur : J. B. Ramusio donna, dans le 16<sup>e</sup> siècle, une collection de voyages, imprimée à Venise, par les célèbres Juntas, en 3 vol. in-4°. Parmi les divers morceaux que contient cette collection estimée, il y en a plusieurs de Ramusio lui-même, et entr'autres, *la navigation de Néarque*, traduite du grec d'Arrien en italien, un discours sur cette navigation, et *la navigation d'Arrien de la mer rouge aux Indes Orientales*, aussi traduite en italien, avec un discours du traducteur.

Quant à l'expédition d'Alexandre, il n'y en a en italien qu'une traduction connue, qui est de P. Lauro de Modène : c'est la seule que citent Fontanini, Apostolo Zeno, Haym, et tous les bibliographes italiens. En voici le titre exactement copié sur l'exemplaire que je possède : *Arriano di Nicomedia chiamato Nuovo-Xenofonte de i fatti del Magnò Alexandro re di Macedonia, nuovamente di greco tradutto in ital'ano per Pietro Lauro Modonese. In Vinegia, appresso Michele Tramezino, 1544. In-8°.*

mens divers, tirés des anciens et des modernes, historiens, orateurs, moralistes et poètes; en sorte que c'est véritablement le procès complet de la renommée d'Alexandre, qui est soumis à l'examen et au jugement du lecteur.

A parler plus exactement, trois hommes sont ici mis en cause: le héros, l'historien et le traducteur. Nous ne nous engagerons pas en forme dans ce triple examen: nous ne ferons que l'effleurer.

La valeur brillante et souvent téméraire du premier est de toutes ses qualités celle qu'on lui conteste le moins. On le voit dans tous les combats exposer sa vie comme un simple officier et quelquefois comme un soldat. Quand il harangue son armée pour l'envoyer à des expéditions nouvelles, il peut, ce qui est un grand moyen d'éloquence militaire, parler de ses blessures, et, s'il le faut, les montrer. Il en reçoit à la bataille d'Issus, au siège de Gaza, sur le fleuve Jaxarte, à Ciropolis; en combattant les Aspiens, les Massagues; il s'élançe seul dans un fort des Malliens; grièvement blessé, ce n'est qu'avec les plus grandes peines que ses soldats pénètrent jusqu'à lui, le dégagent, et l'emportent presque mourant sur un bouclier.

Sa générosité, sa grandeur d'âme brillent dans le soin qu'il eut d'épargner, au sac de Thèbes, la maison et la famille de Pindare; dans ce bel acte, de confiance envers Philippe son médecin; dans son respect et ses égards consolans pour la femme et la fille de Darius; et dans plusieurs autres circonstances. Mais combien de vices odieux et honteux n'effaçaient pas ces heureux fruits de l'éducation qu'il avait reçue! Combien de traits d'orgueil, de vanité pitoyable, d'intempérance, de férocité sanguinaire, d'amour du luxe, de folles prodigalités! Quelle ambition meurtrière et démesurée! si démesurée qu'il est même impossible de prévoir à quel terme elle se serait arrêtée, si ses soldats, entraînés par lui jusqu'au-delà de l'Indus et de l'Hydraotès, n'avaient enfin refusé de le suivre quand il voulut leur faire passer l'Hydaspe, pour aller encore traverser d'autres fleuves et massacrer d'autres peuples.

Le calcul des résultats de ses différentes batailles rapportées par les historiens , fait monter le nombre de ces massacres à près de 600,000 hommes , encore n'y fait-on pas entrer les Milésiens , les habitans de Gaza , les Mardes , les Malliens et plusieurs autres. Quelle plaie pour l'humanité ! Et pourquoi ? si ce n'est pour satisfaire dans un seul homme l'amour du bruit et l'amour du sang ? Quel bien réel en résulta-t-il , en pouvait-il résulter pour les vainqueurs ? Quels dédommagemens pour les vaincus ? Et combien de ces massacres furent commis de sang-froid , après des victoires gagnées , des places prises , lors même que , comme à Massagues , les habitans avaient rendu leur ville ; et les 500 malades de Sangala inhumainement égor-gés ; et si nous descendons aux crimes particuliers , le meurtre de Clitus , d'un ami qui lui avait sauvé la vie ; l'affreux supplice de Bétis , la mort injuste du philosophe Callisthène , l'assassinat de Parménion . . . . que de sang versé ! que de fureurs ! Si celui qui s'en rendit coupable obtient encore l'admiration des hommes , pour qui réservent-ils donc leur indignation et leur haine ?

Une discussion critique des qualités de son historien lui serait en général favorable. Ce n'est pas que sa partialité , comme grec , ne doive rendre souvent ses éloges et ses récits un peu suspects , qu'il ne paie tribut aux superstitions de son pays et de son tems , non pas autant peut-être que les autres historiens grecs , mais plus encore qu'il ne convient à un homme raisonnable ; que sa manière de raconter , le plus souvent saine et rapprochée de celle du grand écrivain qu'il avait pris pour modèle , n'ait cependant quelques défauts sensibles que ce modèle n'avait pas ; mais ces taches sont compensées par la clarté , la simplicité noble et élégante du style , par l'ordre et l'enchaînement heureux des faits , par les peintures fidelles et les descriptions exactes des lieux , du mouvement des armées et des différens ordres de bataille , surtout par une indépendance philosophique qui le rend quelquefois le

juge

juge sévère de son héros et le vengeur de l'humanité outragée.

C'est sous ce dernier rapport qu'il nous paraît mériter le plus d'estime. On aime, par exemple, à le voir blâmer librement les actes de cruauté qu'il est obligé de raconter, tels que les mutilations horribles exercées sur le meurtrier de Darius. Il attribue ce dernier trait à l'exemple des souverains Mèdes, Perses, ou autres barbares dont Alexandre avait revêtu l'orgueil avec les dépouilles. « Au reste, ajoute-t-il, en digne élève d'Épictète, les hauts-faits d'Alexandre nous donnent une grande leçon. Qu'un mortel soit comblé de tous les dons de la nature, qu'il brille par l'éclat de sa naissance, que sa fortune et ses vertus guerrières l'emportent sur ceux-mêmes d'Alexandre, qu'il subjugue l'Afrique et l'Asie, comme celui-ci se l'était proposé; qu'il joigne l'Europe à son empire, il n'aura rien fait pour le bonheur, si, même au milieu des succès les plus inouis, il ne conserve la plus grande modération. »

Il nous resterait à apprécier le mérite du traducteur. Ce passage peut faire juger de son style, dont plusieurs autres productions ont donné une idée avantageuse, et qui est en général ferme, noble et précis. Quant au système qu'il a suivi, voici quelques observations auxquelles un examen très-rapide a donné lieu :

1°. La division des livres en chapitres, et de ceux-ci en paragraphes, tous précédés de leurs sommaires, soulage bien l'attention, suivant le vœu du traducteur; mais elle la suspend aussi, et comme une certaine dose d'attention est nécessaire pour éprouver quelque intérêt, il paraît en résulter un refroidissement général qui se répand sur la narration toute entière.

2°. Dans une longue histoire, le style non périodique et trop coupé, devient fatigant à la longue : le tems présent mis au lieu du passé, donne, quand il est sobrement employé, de la vivacité et de la rapidité au récit; mais si l'on en fait presque continuellement usage, il



perd son effet et donne au style une grande sécheresse : il arrive même que comme ce tems présent règne nécessairement dans les sommaires, si les sommaires sont fréquens, ils se confondent dans l'esprit avec le corps de l'ouvrage, ou le corps de l'ouvrage avec eux; en sorte qu'après avoir lu un paragraphe ou même un chapitre, on peut croire quelquefois n'avoir réellement lu qu'un sommaire.

3°. Le traducteur a eu raison de transporter dans sa version, à l'exemple des savans modernes, des termes grecs dont l'équivalent n'existait point en français; tels que *agema*, *argyraspides*, *hetaires*, *hipparque*, *hoplites* ou *oplites*, *triacontères*, etc., en prenant la précaution de les bien définir la première fois qu'il les emploie; mais peut-être est-il allé trop loin en appelant, par exemple, des *anactes*, les chefs de quelques parties de l'Inde; parce que ce mot signifie en grec la même chose que *roi* en français, et que ces chefs, malgré le peu d'étendue de leurs états, étaient cependant des rois; et plus encore en se servant du mot *somatophylax*, qui n'a ni terminaison française, ni la moindre analogie avec la langue. Ce mot entièrement grec, signifie garde-du-corps, ou garde de la personne (du roi). C'était tout simplement l'un ou l'autre qu'il fallait mettre; le traducteur l'a fait plusieurs fois, et c'est après avoir donné à un officier de l'armée d'Alexandre, à Leonnatus, par exemple, le titre de garde de sa personne, qu'il lui donne celui de *somatophylax*; le lecteur l'adopte d'autant moins qu'il n'en voit pas la nécessité.

4°. Arrien, à la manière des Grecs, joint presque toujours au nom d'un homme, d'un guerrier, le nom de son père; cela produit quelque uniformité qui peut devenir importune à des lecteurs français. Le traducteur a cru devoir l'éviter dans son texte, et il a rejeté dans des notes tous ces noms paternels. Peut-être a-t-il bien fait en général, mais il se trouve dans l'armée des Grecs, plusieurs officiers portant le même nom, tels qu'Amynatas, Ptolé-

mée, etc. On les confond ensemble, si pour les distinguer vous ne dites pas comme Arrien : Amyntas fils d'Andromène, et Amyntas fils d'Arabée; Ptolémée fils de Lagus, Ptolémée fils de Philippe, et Ptolémée fils de Seleucus.

Quant à la fidélité de la version et à l'exactitude avec laquelle l'original y est rendu, ce serait une tâche difficile pour nous que de l'examiner sous ce point de vue. Nous n'en avons fait l'essai que sur le premier livre. Cet essai nous avait fourni quelques notes; mais, outre qu'elles allongeraient beaucoup cet extrait, nous avons pensé qu'elles seraient sans beaucoup d'utilité pour l'auteur, sans autorité pour les savans, et sans intérêt pour tous les autres.

Nous avons suffisamment indiqué le but que le C. Chausard paraît s'être proposé par la manière dont il a conçu et exécuté cet ouvrage : il nous paraît l'avoir atteint, et avoir rendu plus facile à tout esprit impartial et attentif de fixer son opinion sur l'un des personnages anciens qui a le plus occupé l'histoire. Pour que rien ne manque à l'instruction du lecteur, un quatrième volume, en forme d'atlas, contient un abrégé de la tactique des anciens avec des tableaux explicatifs, d'après Arrien, Elie et Guichard; des plans de bataille du Granique, d'Issus et d'Arbelle; des dessins d'armes, de machines, etc., avec leurs explications; des médailles d'Alexandre, gravées et expliquées d'après Eckel, Winkelmann, Leblond, Barthélemy, et d'autres antiquaires célèbres; un plan des trois Alexandries, communiqué par un officier général de l'armée française en Egypte (le général Reynier), des plans de Tyr et d'Halycarnasse, dressés pour cette édition par le C. Barbé du Boccage, enfin une carte nouvelle et très-soignée des expéditions d'Alexandre.

En un mot, si l'on juge avec sévérité le fond même de cette production, peut-être pourra-t-on dire que la traduction pouvait être quelquefois plus littéralement exacte, les manuscrits plus consultés, les sources d'une érudition directe moins sacrifiées à ce qu'on peut nommer une érudition

secondaire; mais avec cette sévérité même on ne pourra disconvenir de l'utilité générale de ce travail, du mérite de son exécution dans plusieurs parties essentielles, de la reconnaissance due à son auteur pour avoir rappelé l'attention publique sur un historien trop oublié, et pour l'avoir fait reparaître accompagné de tout ce qui peut servir à bien comprendre ses récits, et à confirmer ou à rectifier ses jugemens.

G.

## LITTÉRATURE. — ROMANS.

*LE VILLAGE DE LOBENSTEIN*, ou le nouvel *Enfant trouvé*, traduction libre du roman allemand d'AUGUSTE LAFONTAINE, intitulé THÉODORE; par madame de MONTOLIEU. Cinq vol. in-12. A Paris, chez Debray, libraire, place du Muséum. Prix, 9 fr., et 12 fr. franc de port.

IL est rare qu'on puisse s'en rapporter à la bonne-foi et à l'impartialité d'un traducteur sur le mérite de son original. Cependant il nous paraît impossible d'apprécier le sien plus équitablement que ne le fait M<sup>me</sup> de Montolieu, dans un avertissement placé en tête de sa nouvelle traduction. Elle craint que le lecteur ne mette le *Village de Lobenstein* au-dessous des *Tableaux de Famille* du même auteur :

« On y retrouve cependant, poursuit-elle, ces détails si vrais, si touchans de la vie domestique et de l'intérieur des ménages dans lesquels M. Lafontaine excelle, et qui sont vraiment son genre. Mais mon admiration pour son talent ne m'empêche point de convenir que dès qu'il sort ses personnages de leur famille et qu'il les introduit dans le monde, dès qu'il les rend amoureux, il perd beaucoup de cette originalité qui le distingue de la foule des romanciers. M. Lafontaine est plutôt un profond moraliste qu'un habile faiseur de romans. Il déroule les feuillets du cœur humain. (Des feuillets n'étant jamais roulés ne se déroulent

point.) Il y pénètre jusques dans ses moindres replis, et développe les motifs cachés des actions, les pensées les plus secrètes, avec un art et une vérité dont peu d'auteurs ont approché.

» Mais les évènements manquent de vraisemblance; mais les manies qu'il donne à ses interlocuteurs sont un peu trop exagérées; l'amour principalement a quelquefois chez lui des nuances de mauvais goût; ses dénouemens sont ou forcés ou trop précipités, et en général ses premiers volumes valent beaucoup mieux que les derniers. »

La traductrice avoue ensuite qu'elle s'est permise, surtout vers la fin, quelques retranchemens. Qu'elle soit sans remords: elle a encore respecté assez de longueurs pour n'être pas accusée d'avoir été trop inexorable. Des détails minutieux donnent, il est vrai, une image fidelle de la vie ordinaire, mais arrêtent et refroidissent l'imagination du lecteur. Il aime la vérité, mais il veut qu'elle soit attachante, digne de lui être offerte.

Voici une esquisse des caractères et de l'action :

*Lindner*, garçon de quarante-cinq ans, qui s'est soustrait aux soucis du mariage pour se livrer à l'étude des anciens auteurs, son unique passion, habite avec sa sœur *Sabine* le village de Lobenstein, où ils n'ont pour société que *M. Senk*, leur voisin, espèce de misantrope qui honore surtout les femmes de son antipathie. Cependant la douceur et la bonté de *Sabine* l'ont presque réconcilié avec son sexe; mais la honte de se rétracter l'a empêché, pendant dix années, de lui avouer l'amour qu'elle a su lui inspirer. Telle est la situation de ces trois personnages au moment où l'histoire commence.

Un jour qu'ils causaient tous trois dans une salle basse, un inconnu frappe contre la fenêtre, la fait ouvrir et remet une assez grande boîte à *Lindner*, qui la prend machinalement. On l'ouvre: elle renferme un enfant nouveau né. Son premier mouvement est de le rendre à celui qui l'a apporté: on le cherche, mais il a disparu. Le bon cœur de *Lindner* ne tarde pas à lui parler en faveur de cette

innocente et faible créature ; il se détermine à l'adopter. D'ailleurs comment résisterait-il à la réflexion que tous les héros de l'antiquité ont été des enfans trouvés ? Thésée, Cyrus, Romulus et d'autres. Il s'agit de lui chercher un nom. Il voudrait l'appeler *Thésée* ; mais sa sœur, qui est fort dévote, s'y oppose absolument et veut un nom chrétien. Enfin, par accommodement, on se décide en faveur de *Théodore*, nom grec qui signifie *don de Dieu*.

*Senk* et *Sabine* se marient. Ils ont un fils nommé *Auguste*, qu'on élève avec *Théodore*. Les scènes qui servent à peindre l'éducation des deux enfans et leur naissante amitié, occupent tout le premier volume et font le principal charme du roman.

La dame du lieu, une baronne de *Rosbane*, prend en amitié l'orphelin et offre de se charger de son sort. Sa proposition méritait d'être prise en considération ; car *Senk* et *Sabine* avaient peu de fortune et un fils légitime à pourvoir ; mais comment séparer ces deux enfans qui s'aiment ?

« Oui, répondait *Senk* qui était grand amateur de pendules, ils s'aiment ; mais deux horloges que je règle ensemble, à la minute, que je monte et conduis de même, finissent toujours au bout d'un mois ou de six semaines par différer entr'elles. Il en sera peut-être de même de ces deux enfans ; car dans le fond les hommes ne sont que des pendules. Ils sont unis à présent, si unis qu'ils paraissent toujours avoir la même pensée à la même minute ; mais dans un mois, mais dans dix ans ! — Hélas ! oui, répondit *Lindner* ; comme dit Pindare : le plus honnête homme n'est pas à l'abri de devenir un fripon. Voyons, que ferons-nous ? En y pensant bien, il serait possible que la baronne eût raison. Si nous le lui donnions, elle pourrait, sans se gêner, lui faire un sort équivalent au moins à ce qu'il pourrait espérer de moi, et notre *Auguste* aurait... Il se fit alors un silence entre ces trois personnes ; aucune d'elles n'osait le rompre ni regarder l'autre.

» Dans ce moment entrèrent les deux jeunes garçons.

*Théodore* boitait ; il était soutenu par *Auguste* qui tenait de l'autre main une belle pomme que *Théodore* était allé lui cueillir tout en haut d'un arbre , en descendant duquel il était tombé. Je te prie , lui disait *Auguste* , mange cette pomme , et il la lui donna. — Votre couteau , maman , dit *Théodore* ; au moins nous la partagerons. — Non pas cette fois , répondit *Auguste* , je ne m'en soucie pas ; elle t'a fait tomber. — Je n'ai plus de mal , dit *Théodore* ; tiens prends cela pour me guérir tout à fait. Et il lui donna la plus grosse moitié de la pomme.

» Cette scène décida les parens à garder *Théodore*. *Sabine* prit les deux enfans dans ses bras , et leur dit avec tendresse : Mes chers enfans , que Dieu vous bénisse tous deux , et restez toujours unis. — Dieu pourvoira au reste , dit *Lindner* ; n'est-ce pas *Sabine* ? Elle tendit la main à son frère : *Senk* y joignit la sienne. Sans s'être dit un mot de plus , ils conclurent que *Théodore* partagerait leur héritage avec *Auguste* , et n'irait point chez la baronne. »

*Théodore* en grandissant conçoit des sentimens fort tendres pour *Héloïse* , fille de la baronne ; mais celle-ci ne veut point , comme de raison , donner sa fille à un garçon dont l'origine est inconnue. Voilà le nœud ; il se débrouille lorsque *Théodore* retrouve son grand-père dans l'oncle de la baronne. Tout s'arrange au gré de chacun ; mais ce n'est pas sans qu'il se soit dit beaucoup de paroles. On ferait deux très-jolis volumes des cinq qui composent cet ouvrage ; tel qu'il est , il fera passer quelques heures agréables aux amateurs de romans , ce qu'il faudra attribuer en partie au mérite de la traduction. M. Lafontaine doit s'estimer heureux de paraître toujours en France sous les auspices de M<sup>me</sup> de Montolieu , qui se recommande elle-même non moins par sa modestie que par ses talens.

## LITTÉRATURE. — CRITIQUE.

## REVUE LITTÉRAIRE.

*RÉFLEXIONS historiques et politiques sur l'empire Ottoman, suivies des notes du Père SICARD, sur les antiquités d'Égypte ; par C. L. D., interprète de la République française pour les langues orientales. A Paris, chez Belin, rue Saint-Jacques, n° 22. Un volume in-8°.*

L'AUTEUR a passé vingt-cinq ans en Turquie ; il y a acquis la connaissance des langues orientales, celle des mœurs et de l'administration de cet Empire. « J'avais, » dit-il, pris l'habitude de noter tout ce qui me paraissait » remarquable, lois, coutumes, pouvoir arbitraire, etc. ; » c'est ainsi que j'étais parvenu à sortir victorieusement de » toutes les affaires qui m'étaient confiées, parce que j'a- » vais acquis assez d'expérience pour connaître le faible » de celui avec lequel j'avais à traiter. »

Revenu en France au commencement de l'an X, il a été frappé des idées fausses, des notions inexactes qu'on a généralement sur ce pays et il s'est déterminé à publier les réflexions et observations qu'il avait écrites pour son propre usage. Des connaissances locales et pratiques recommandent donc ce nouvel écrit sur l'empire Ottoman. C'est un mérite rare et qui doit faire rechercher la brochure de C. L. D. Elle n'a pas l'appareil d'un ouvrage important. Mais si elle est aussi exacte qu'on a lieu de le croire, d'après les circonstances où s'est trouvé l'auteur et le caractère judicieux de ses observations, ce n'est ni par le volume, ni par le style, pour lequel le Cit. C. L. D. demande plus d'indulgence qu'il n'en a besoin, qu'on l'appréciera.

MM. Dallaway et Chevallier avaient fait connaître Constantinople. C. L. D. démontre les vices du gouvernement Ottoman et sa décadence qui s'accélère. « Cette nation si

» puissante autrefois, naturellement guerrière, a déchu en  
 » cessant de combattre, parce que ne sachant pas substi-  
 » tuer l'esprit de gouvernement à celui de conquête, son  
 » administration a été presque aussi destructive que ses  
 » armes. . . . La corruption s'est introduite insensiblement  
 » dans tous les Etats dont elle a gangrené les membres.  
 » Le fanatisme fidèlement transmis à un siècle qui parais-  
 » sait fait pour être plus éclairé, a produit les émigrations,  
 » l'abandon des terres, la dépopulation. . . . Tant de  
 » fléaux réunis pour la détérioration de l'Empire, n'ont  
 » pas ralenti les rapines des administrateurs qui en étaient  
 » la cause principale; ils ont été obligés par la réduction  
 » des objets, d'activer davantage leurs moyens désas-  
 » treux et de les rendre par conséquent plus rapides et  
 » plus destructifs: les finances du souverain sont néces-  
 » sairement tombées dans un dépérissement progressif.  
 » Mais comme il fallait un moyen quelconque pour ne pas  
 » diminuer la masse, les princes ont cru ne pouvoir mieux  
 » y suppléer, qu'en saisissant de tems en tems les dépouilles  
 » de leurs sujets, accumulées chez les gens chargés des  
 » détails du gouvernement. S'ils eussent été guidés dans  
 » leur système par de bons principes, ils auraient au cor-  
 » traire laissé un cours naturel à ces richesses et en au-  
 » raient assuré la reproduction, en contenant les dilap-  
 » dateurs dans les bornes de leur devoir.

» Les troupes ottomanes servent aujourd'hui d'épouvan-  
 » tail au grand-seigneur et de fléau à ses provinces. L'es-  
 » prit de rapine y est devenu si général, qu'il est légitimé  
 » par l'usage. . . . Le sultan est sous la tutelle des gens  
 » « de loi, formant une corporation toute-puissante sous la  
 » dénomination d'*ulémas*. » Enfin cet empire est suspendu  
 sur l'abîme, prêt à être englouti par une seule main, celle  
 de la France. Les hommes qui réfléchissent sur la situa-  
 tion des empires, savent tout cela. Mais ils diront en  
 même tems que si ces observations ne sont point nouvelles  
 pour eux, elles sont justes et qu'elles ont le droit d'ins-  
 truire ceux qui sont étrangers à ce genre d'étude.

Ces aperçus rassemblés dans le petit espace d'une préface de quelques pages, sont développés et appliqués dans XXXIII chapitres qui traitent en détail de l'administration et du système du gouvernement turc. Ces chapitres sont en général très-sommaires. Ceux qui ont pour sujet les principaux corps militaires, la religion, les gens de loi, l'administration de la justice, les impôts, sont les plus instructifs. L'auteur a eu des renseignemens très-précis sur le nombre et la paye des gens de guerre. Ceux-ci se montent à quatre-vingt-dix mille deux cent un individus qui sont soldés tous les trois mois.

Les lecteurs ont souvent occasion de penser que le despotisme se détruit par lui-même, et il est difficile qu'ils ne soient pas de l'avis de l'auteur, quand il dit que le public juge peu sainement du gouvernement turc et de la puissance du sultan par la facilité d'abattre quelques têtes, par la pompe extérieure et les titres fastueux qu'il prend. « Tout cela n'est que l'échafaudage d'une grandeur bien » peu solide et qui soutient bien faiblement un trône qui » s'écroulerait au premier caprice des *ulémas* et de la » *milice.* »

Les notes sur l'Égypte et ses antiquités qui terminent le volume, ne sont susceptibles que d'un petit degré d'intérêt, celui de les comparer avec les relations des savans et artistes français qui ont eu plus de moyens et de lumières pour connaître ces restes majestueux. Jusqu'à l'expédition d'Égypte, le Père Sicard a été l'un des voyageurs les plus riches en faits et des plus fidèles sur ce pays. Il mourut au Caire en 1724. Les notes que le Cit. C. L. D. publie, sont posthumes et inédites.

---

L'ART de composer la musique sans en connaître les élémens, dédié à M<sup>me</sup> BONAPARTE. Seconde édition, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur (1).

ON sait que la musique, considérée comme le langage du cœur, doit avoir, comme tous les autres idiômes, ses phrases, ses périodes, ses mots, ses syllabes et ses lettres. *Callegari*, pénétré de cette vérité, a créé une langue musicale ayant 1400 mots musicaux ou mesures; dont la réunion forme des morceaux de musique, *ariettes, romances, rondeaux* et *duo*. Le mécanisme de la composition est, d'après son système, tellement simple et facile, qu'au premier examen et sans aucune autre étude, on est en état de composer des morceaux de musique dans tous les genres auxquels l'auteur a voulu approprier son ouvrage. Ces morceaux joignent à la mélodie et au goût de la musique italienne, l'avantage infiniment précieux d'avoir toujours un accompagnement pour le piano ou la harpe. On peut de plus adapter des paroles à la plupart de ces airs qui sont chantans.

Le nombre de morceaux que cet ouvrage donne la facilité de composer est incalculable: un amateur qui aurait travaillé pendant un siècle entier et fait cent morceaux par jour, serait loin d'avoir épuisé le nombre même des morceaux qui peuvent présenter entre eux les plus grandes différences. Nous laissons à ceux qui connaissent la théorie des combinaisons, la satisfaction de déterminer le résultat de 1400 mesures de musique calculées les unes avec les autres.

En achetant cette œuvre, très-certainement on aurait tort de s'imaginer que l'on acquiert le talent des *Cimarosa*,

---

(1) L'ouvrage qui a cent quatorze pages, grand format, est sur très-beau papier Jésus, de Thomas, du Puy. Le prix est de 24 fr. pour Paris, et de 25 fr. pour les départemens. Le dépôt général et unique est rue des Saints-Pères, n° 26, faubourg Saint-Germain. Les lettres et l'argent doivent être affranchis. — Tous les exemplaires sont signés par l'éditeur.

des *Paësiello*, etc. Le génie est un don de la nature, qui ne se développe que par le travail. Il serait donc absurde de prétendre obtenir en un moment, ce qui ne peut être que le fruit d'une heureuse disposition cultivée par l'étude. A la vérité, l'ouvrage de *Callegari*, sans donner la talent d'un compositeur, met à même, par un moyen extrêmement ingénieux, de composer des morceaux de musique agréables ; mais nous devons observer que c'est uniquement dans les genres de l'ariette et de la romance, et que l'on ne doit pas espérer de pouvoir faire des morceaux d'une plus grande étendue.

---

*ODISCO ET FELICIE*, ou *la Colonie des Florides* ; par F. FERNES, auteur du *Voyage sentimental d'Adélaïde de Clarencé*, de *la Franciade*, etc. Deux volumes in-12. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. A Paris, chez Mongie, libraire. An XI.

F. VERNES continue de s'exercer dans un genre où, très-jeune encore, il vit son premier essai couronné d'un succès auquel peut-être il avait peu droit de s'attendre. Son *Voyageur sentimental* fut traduit dans trois langues, et les éditions qui en ont été faites sont très-multipliées. Tout le monde sait aussi par cœur sa romance vraiment charmante d'un époux qui a perdu son épouse : *n'est-il amour sous ton empire*, etc. Sans vouloir attacher trop d'importance à ces opuscules, ni conséquemment attribuer à leur auteur plus de talent qu'ils n'en supposent, toutefois on croirait difficilement qu'il pût sortir de sa plume un roman généralement mauvais ; aussi celui que nous annonçons mérite-t-il réellement d'être distingué. Indépendamment de cet intérêt bannal, fondé sur un amour contraint et partagé, intérêt que les lecteurs de romans veulent trouver et trouvent aussi toujours dans ces sortes de livres, il y règne souvent un autre intérêt beaucoup plus difficile à faire naître, intérêt de caractère ou de situation que la

prose *demi-poétique* de l'auteur (s'il est permis de se servir de ce terme) affaiblit quelquefois, mais qui n'en rend pas moins la lecture généralement attachante; et c'est quelque chose.

L'auteur a placé ses personnages dans une contrée qui maintenant a des droits particuliers à notre attention et notre curiosité, la Louisiane. Un riche habitant de Paris (*Adanson*), effrayé dès le commencement de la révolution de la disposition des choses et des esprits, et de tout ce qu'elle donnait à prévoir, n'hésite pas à s'y soustraire d'avance avec sa fille unique (*Félicie*) et son frère, ancien capitaine aux Gardes qui a juré de ne le jamais quitter. Il arrive à la Louisiane; et sous l'autorité du gouverneur espagnol, y fonde non loin de la ville principale une espèce de colonie que sa fortune le met à portée de faire à tous égards prospérer et fleurir. Un jeune sauvage (*Odisco*), à qui Adanson a sauvé la vie, est reçu chez lui comme un second enfant, et y trouve bientôt, avec l'occasion de s'instruire et de se policer tout à fait, celle de connaître un sentiment qui va décider du sort de sa vie. Il aime Félicie, il en est aimé. Après tous les obstacles, les fluctuations, les combats qu'en pareil cas le lecteur aisément suppose, Adanson enfin consent à leur union. Mais sur ces entrefaites le fils du gouverneur, jeune homme fougueux et fier comme on l'est à cet âge et surtout dans un haut rang, voit Félicie et conçoit pour elle la passion la plus vive. Odisco, fils d'un chef d'une nation sauvage, n'est pas jugé indigne de se mesurer avec lui. Ils se battent, et le fils du gouverneur reçoit le coup mortel. Odisco est pris et condamné à mort. Un certain *Saint-Alban*, qui joue un grand rôle dans le roman, prêtre d'ailleurs, même missionnaire, autrefois homme du monde, connaissant les passions humaines et ayant encore à s'en défier, conséquemment tolérant et bon par caractère et par principes, décide Odisco à prendre son costume de missionnaire, à s'évader sous ce déguisement et à le laisser en prison à sa place. Bientôt tout s'arrange; Saint-Alban

sort de prison ; le gouverneur pardonne ; les deux amans sont encore à la veille de s'unir, quand une vierge du soleil du pays d'Odisco se présente à lui, et lui dit un mot à part. Odisco n'hésite pas un moment à la suivre, garde le secret sur le motif de ce départ subit ; mais pénétré de douleur, ne cache point à son amante qu'il lui dit un éternel adieu. Il part. Félicie, rappelée au sentiment et à la vie, se résout quelques jours après à l'aller chercher au milieu des déserts, et décide même à l'accompagner ce même Saint-Alban qui l'avait connue à Paris, et dont le cœur n'avait pu résister à l'empire de sa beauté naissante. Ce feu mal éteint renaît plus violent qu'il ne fut jamais, et renaît avec l'espérance. Tous deux partent enfin. Ici les évènements s'accroissent, les personnages épisodiques se multiplient, et le lecteur peut en pressentir la nature ou le caractère. Adanson se met aussi à la recherche de sa fille. Il arrive au pays d'Odisco, dont le père prisonnier chez une autre nation sauvage, et prêt à être mangé par les vainqueurs, ne pouvait devoir sa délivrance qu'au dévouement de son fils, s'il consentait à mourir pour lui. Mais le lecteur pense bien qu'aucun de ces malheurs n'arrive. Odisco libre bientôt envers sa patrie et son père, n'a rien de plus pressé que de suivre Adanson dans la recherche de sa fille. Autres aventures, autre crise. Ils retrouvent Félicie ; mais privée de sa raison ; mais violée par Saint-Alban, qui a mis fin à ses remords par une mort volontaire et violente ; mais creusant elle-même son tombeau et n'aspirant qu'au moment de s'y pouvoir étendre, pour être à jamais délivrée de ses maux. Elle guérit comme Nina, reconnaît tout ce qui lui fut cher, etc., etc. Le reste n'a pas besoin d'être dit.

Voilà bien des aventures pour deux volumes d'une grosseur médiocre, et la règle de la vraisemblance, comme on l'a pu voir par notre extrait, n'y est pas toujours observée. Au milieu de tout cela pourtant l'auteur a su, comme nous l'avons dit aussi, répandre du charme et de l'intérêt. Il semble qu'en nous transportant avec ses personnages dans

ces contrées lointaines et vierges encore , au milieu des ces forêts où la Nature exerce si librement tout son empire , l'auteur donnant carrière à son imagination ( s'il est pourvu d'ailleurs de quelque talent ) , peut plus aisément amener des évènements et des actions contraires aux idées communes. Les hommes et les choses , rien n'y ressemble à ce qui se passe sous nos yeux , et ce que le récit peut d'ailleurs offrir de bizarre ou d'in vraisemblable est aisément sauvé ou racheté par des détails de mœurs , par des aperçus moraux ou politiques , par le charme et la vérité des descriptions. On dirait presque que ces règles si sévères de convenance et de goût , fruit de notre délicatesse et quelquefois de notre caprice , pèsent moins sur l'auteur d'un livre , et surtout d'un livre d'imagination , dès-lors qu'il nous transporte dans ces déserts sans bornes , où tous les êtres de la Nature ont échappé jusqu'à présent à ces lois d'ordre et de régularité que l'homme civilisé impose à tout ce qui l'entoure.

Quoi qu'il en soit de cette opinion , il y a de ces détails intéressans et vrais dont nous parlions tout à l'heure , dans le roman de F. Vernes. Ajoutons que la morale et la vérité , toujours respectées par lui , n'offrent dans tout son livre que des exemples bons à suivre ou des leçons utiles à pratiquer , et ce mérite dans un roman nouveau vaut la peine sans doute d'être signalé à ceux qui nous lisent. G. P.

---

*BYTHIS* , ou *l'Elève de l'Africain* ; par P. GALLET. Un vol. in-12. Prix , 2 fr. , et 2 fr. 50 c. , franc de port. A Paris , chez Fuchs et Artaud , libraires.

APRÈS nous avoir fait errer dans tous les souterrains , châteaux abandonnés et galeries mystérieuses , après nous avoir introduit dans les cavernes de voleurs , après avoir enfin décrit et épuisé toutes les scènes diaboliques ou autres qu'il est possible d'imaginer dans ces demeures dignes en tout de leurs habitans , nos romanciers actuels pren-

draient-ils maintenant à tâche de nous transporter au milieu des déserts , sur les sables brûlans ou dans ces forêts silencieuses que la hache de l'homme civilisé n'a pu encore ou n'a osé détruire ? Après avoir entouré si long-tems leurs héros de spectres ou de brigands , songeraient-ils maintenant à ne les peindre que sous la dent cruelle des hyènes , des panthères , des lions rugissans ? nous l'ignorons. Pourvu qu'après tout ils sachent nous intéresser et nous plaire , à eux la liberté sur le choix des moyens ; s'il le faut même , pour les mettre plus encore à leur aise , nous n'exigerons pas que leurs pages offrent de l'instruction : on n'en cherche pas dans les *Mille et une Nuits*.

Ce n'est pas qu'un lecteur , tant soit peu éclairé ou jaloux de l'être , ne puisse raisonnablement demander à ces messieurs autre chose que ces vains tableaux d'imagination. Soit que , jeune et prêt à entrer dans le monde , il veuille connaître les usages , les ridicules , ou les pièges de toute nature qu'on y tend à l'inexpérience et à la bonne foi ; soit que l'ayant quitté depuis long-tems , il veuille se repaître de souvenirs , et , sans peine , sans danger , revoir au moins en idée ces scènes variées où il figura autrefois ; soit qu'enfin , pour connaître l'homme et tout ce qui le constitue , il veuille voir en action dans la société ou dans sa famille , cet homme que le poète dramatique , l'historien même lui représentent toujours sur des tréteaux , ce n'est certainement pas en Afrique , ou dans les noires forêts de l'Amérique encore sauvage , que le romancier le doit conduire pour remplir cet objet. Là comme partout ailleurs , l'écrivain peut sans doute placer telles et autant de personnes que bon lui semble , et faire naître toutes les occasions de plaisir et d'instruction que la vraisemblance peut autoriser. Mais le lieu de la scène est-il favorable pour remplir l'objet propre de ce genre d'ouvrages ? Richardson , Fielding , Lesage , n'ont point été chercher dans la forêt Noire ce que nous admirons tous les jours dans leurs ouvrages et tout ce qui les recom-

mande

mande à la postérité. Mais il y a cette différence entre ce dernier genre d'ouvrages et celui dans lequel nos romanciers s'exercent aujourd'hui, c'est que l'un demande une grande connaissance du monde et ne peut appartenir qu'à un esprit juste, profond et observateur, quand pour remplir deux ou trois volumes et même obtenir des succès dans l'autre genre, il suffit de s'abandonner aux écarts d'une imagination déréglée. Or vers lequel des deux genres la présomption et l'ignorance jointes à l'impatience d'écrire et d'être *auteur* doivent-elles de préférence déterminer nos jeunes écrivains ?

C'est à l'occasion des deux romans de P. Gallet et F. Vernes et de tant d'autres encore maintenant sous nos yeux, que ces réflexions nous sont venues, et nous n'avons pas cru qu'elles seraient ici déplacées. Quant au roman de P. Gallet, il y a entre lui et l'*Odisco* la grande différence du talent. Pour prouver que tous les nègres sont égaux à nous sous le rapport des vertus civiles et privées, l'auteur de *Bythis* fait figurer dans son ouvrage deux nègres faits à cet égard pour servir de modèles. L'intention est fort louable quoique la leçon d'ailleurs vienne un peu tard et soit de plus très-surabondante après tant d'écrits de toute nature sur ce sujet. Pour remplir ce cadre, au surplus, joignez à des événemens extraordinaires, des déclamations sur l'esclavage des noirs, sur la barbarie de leurs maîtres, etc. ; et voilà un volume de 300 pages bon à mettre au jour avec gravure et avis au lecteur. Ce n'est pas ainsi, encore une fois, que Richardson et ses imitateurs ont acquis des droits à la reconnaissance et aux hommages de la postérité.

G. P.



*HISTOIRE D'UN ANE*, par l'Athénée de Montmartre,  
dédiée à tous les Anes de France; avec cette épigraphe:

*Asinus Asinum fricat.*

A Paris, chez les marchands de nouveautés. An XI.

ORDURES et pauvretés. Nous avons vu paraître successivement l'*Histoire d'un Chien*, celle d'une *Chatte*, celle d'un *Perroquet*. L'auteur du livre que nous annonçons, se sera sans doute félicité d'avoir eu l'heureuse idée de publier l'*Histoire d'un Ane*. Que ne nous a-t-il donné plutôt les mémoires de sa vie. Pour peu qu'il eût été de bonne-foi, nous y eussions vu comment, avec de bonnes dispositions peut-être pour exercer avec fruit quelque profession honnête et utile, on finit par s'aveugler soi-même, se croire un homme de lettres, et se faire (peut-être encore avec orgueil) l'historien d'un Ane.

Nous nous sommes toujours gardés d'entretenir nos lecteurs de ces misérables productions, qui n'ont presque jamais pour elles que la singularité de leur titre. Si nous leur parlons aujourd'hui de celle-ci, ce n'est qu'à l'occasion d'un fait qui, bien que très-peu important, nous a paru mériter d'être connu, parce qu'il peut provoquer d'utiles réflexions sur le goût actuel. — Entrant, l'un de ces jours, chez un libraire, l'auteur de cet article, qui avait à la main l'*Odisco et Félicie*, que nous venons d'annoncer, et cette noble *Histoire d'un Ane*, lui demanda s'il était satisfait de leur débit. Le libraire, qui les avait reçus ensemble et depuis quatre jours seulement, avoua qu'il avait déjà vendu trois douzaines du dernier ouvrage et pas un seul exemplaire du premier. Qu'on s'étonne donc maintenant du caractère de nos écrits nouveaux et du grand nombre de ces écrits, quand le public semble lui-même provoquer les auteurs à n'en publier que de cette espèce, quand un titre bizarre suffit pour assurer à une nouveauté non pas ce qu'on appelle un succès, mais au moins assez d'acheteurs pour couvrir les frais d'impression et vente avec quelque bénéfice ! Or c'est-là tout ce qu'un libraire demande. Attendons-nous donc à voir bientôt notre littérature s'enri-

Chair de l'*histoire d'un bouc, d'un porc, etc., etc.*, jusqu'à ce que par leur multiplicité même ces pitoyables fruits de la paresse et de la misère se nuisent assez pour disparaître ensemble, et laisser la place aux bons écrits.

Il ne faudrait pas que sur le titre du livre nos lecteurs s'imaginassent que l'*Histoire d'un Ane* est une satire littéraire, ni que, d'après la rigueur de nos réflexions sur cet ouvrage, ils pussent présumer que nous avons voulu venger quelques honnêtes écrivains injustement attaqués. Non : l'auteur, écrivain fort pacifique, n'a pas même cherché ou ne s'est pas senti de force à critiquer personne, et à exciter par ce moyen la malignité curieuse. Son livre, d'un bout à l'autre, n'est qu'un ramas d'inepties et d'aventures ordurières, racontées sans intérêt, sans sel, sans rien qui puisse en racheter tant soit peu l'insignifiance. G. P.

## P O É S I E.

LE C. Firmin Didot espère donner au public, à la fin de cette année, la traduction en vers des quatre anciens poètes bucoliques; savoir : *Théocrite, Bion, Moschus et Virgile*. Desirant pressentir le goût du public, il publiera dans ce Journal une Idylle de chacun des quatre auteurs. Ces quatre Idylles seront l'*Oaristys* ou l'*Entretien d'amour*, de Théocrite; l'*Ecolier maître*, de Bion; l'*Amour fugitif*, de Moschus; et le *Gallus* de Virgile.

Le C. Firmin Didot demande un peu d'indulgence pour la première de ces quatre Idylles que nous donnons aujourd'hui: d'abord, parce que la pièce est un peu libre; et en second lieu, parce qu'elle est traduite vers pour vers. Il n'a pas cru devoir rien changer à l'original, regardant la fidélité au texte, comme le principal mérite d'une traduction.

### L'ENTRETIEN D'AMOUR.

#### IDYLLE XXVII DE THÉOCRITE.

#### NAÏS, DAPHNIS.

NAÏS. Va, laisse-moi. Paris ne fut qu'un ravisseur.

DAPH. Ce baiser, mon Hélène, oh! qu'il a de douceur!

- NAÏS. Tu t'énorgueillis trop d'une faveur légère.
- DAPH. Les plus simples baisers ont leur prix, ma bergère.
- NAÏS. Tiens, il n'en reste rien; je viens de l'effacer.
- DAPH. Puisqu'il n'en reste rien, je puis recommencer.
- NAÏS. Va baiser tes taureaux, laisse une vierge, et songe...
- DAPH. La jeunesse, crois-moi, s'efface comme un songe.
- NAÏS. Le matin d'un beau jour nous promet un beau soir.
- DAPH. Je veux te dire un mot; viens ici, viens t'asseoir.
- NAÏS. Non, non: tes beaux discours me tromperaient encore.
- DAPH. Viens entendre ma flûte au pied du Sycomore.
- NAÏS. Les chansons des pasteurs ne sont pas sans danger.
- DAPH. N'offense pas Vénus; elle peut se venger.
- NAÏS. Que m'importe Vénus; Diane me protège.
- DAPH. Tu n'éviteras pas son redoutable piège.
- NAÏS. J'aurai pour moi Diane; arrête, ou cette main...
- DAPH. Rien n'échappe à l'Amour, tu voudrais fuir en vain.
- NAÏS. Je veux le fuir: allons, laisse-moi, téméraire.
- DAPH. Je crains qu'un autre époux moins digne de te plaire...
- NAÏS. Plus d'un berger m'aima, j'ai refusé leurs vœux.
- DAPH. Et moi, Naïs, et moi, serai-je plus heureux?
- NAÏS. Non, berger, non, l'hymen coûte souvent des larmes.
- DAPH. L'hymen aime la joie et bannit les alarmes.
- NAÏS. Les femmes, nous dit-on, redoutent leur époux.
- DAPH. Vous, redouter quelqu'un! vous qui réglez sur nous!
- NAÏS. Je crains le trait aigu de Lucine en colère.
- DAPH. Diane alors, Diane entendra ta prière.
- NAÏS. Est-on mère? on perd tout, fraîcheur, éclat, santé...
- DAPH. Une mère en ses fils retrouve sa beauté.
- NAÏS. Mais, si je t'écoutais, dis, quel serait le gage?
- DAPH. Je te donnerais tout, bois, troupeaux, pâturage.
- NAÏS. Jure qu'après l'hymen tu ne trahiras pas....
- DAPH. Quand tu voudrais me fuir, je suivrais tous tes pas.
- NAÏS. Tu me donneras tout, maison, lit, bergerie....
- DAPH. Tout et ce beau troupeau paissant dans la prairie.
- NAÏS. Que dira mon vieux père? ah! lorsqu'il apprendra!...

- DAPH. Dis-lui mon nom, Naïs, cet hymen lui plaira.  
 NAÏS. Redis ce nom, l'oreille est quelquefois charmée. . . .  
 DAPH. Daphnis, fils de Lycas, et ma mère est Nomée.  
 NAÏS. Tes parens sont connus, mais je ne cède point. . . .  
 DAPH. Oui, je connais les tiens; cependant, sur ce point. . . .  
 NAÏS. Fais-moi voir les troupeaux et leurs vastes étables. . . .  
 DAPH. Viens, c'est de ce côté: tu vois ces vieux érables. . . .  
 NAÏS. Mes chèvres, du pasteur je vais voir les enclos.  
 DAPH. Naïs, viens avec moi, paisez, mes chers troupeaux.  
 NAÏS. Que fais-tu donc, satyre? eh quoi! tes mains hardies. . . .  
 DAPH. Je cherche sur ton sein ces pommes arrondies. . . .  
 NAÏS. Ah! retire ta main, mon sang s'est arrêté.  
 DAPH. Rassure-toi. Grands Dieux! quelle timidité!  
 NAÏS. Quoi, sur la terre humide! oh! ma robe perdue. . . .  
 DAPH. Tu vois cette toison à tes pieds étendue.  
 NAÏS. Délier ma ceinture, oh, non! je ne veux plus. . . .  
 DAPH. C'est ma première offrande à la belle Vénus.  
 NAÏS. J'entends du bruit, arrête, ô ciel! je t'en conjure.  
 DAPH. Va, c'est le chant de l'hymen que ce bosquet murmure.  
 NAÏS. Mon voile est déchiré, me voilà nue, ô Cieux!  
 DAPH. Je t'en destine un autre encor plus précieux.  
 NAÏS. Tu promets tout, demain, tu ne songeras guère. . . .  
 DAPH. Je voudrais te donner mon âme toute entière.  
 NAÏS. O Diane, pardonne. . . . Infidèle en ce jour. . . .  
 DAPH. J'offrirai, j'offrirai deux taureaux à l'Amour.  
 NAÏS. J'étais vierge, et Naïs va rentrer chez son père. . . .  
 DAPH. Non vierge, mais épouse, et bientôt tendre mère.

TELS étaient leurs discours; et ce couple enchanté  
 Savourait de l'amour toute la volupté.  
 Enfin du lit d'hymen construit sur la fougère  
 On vit à ses troupeaux retourner la bergère;  
 La honte est sur son front, la joie est dans son cœur.  
 Daphnis est dans l'ivresse, il s'éloigne en vainqueur.

FIRMIN DIDOT.

## OSCAR ET DERMIDE.

*Chant gallique , imité d'OSSIAN (1).*

Toi qui près de ma bien-aimée,  
 Unis tes accens à ma voix ;  
 Toi qui muette sous mes doigts  
 Languis loin d'elle inanimée ;  
 O ma harpe ! adoucis l'ennui  
 Qui dévore un amant fidèle.  
 Si mon ame est triste aujourd'hui,  
 Que tes chants soient tristes comme elle.

MORVEN, dans ses forêts paisibles,  
 Possédait deux cœurs vertueux.  
 Également braves tous deux,  
 Tous deux également sensibles.  
 Vaincre fut long-tems leur seul art ;  
 Chasseur et guerrier intrépide,  
 Dermide égalait seul Oscar,  
 Oscar égalait seul Dermide.

LA paix habitait dans leurs ames.  
 Ils n'avaient vécu qu'à demi.  
 Chacun d'eux, aimant son ami,  
 Ignorait qu'il fût d'autres flammes :  
 C'était à tes yeux, Malvina,  
 Qu'Amour gardait cette victoire  
 Chacun te voit, chacun déjà  
 T'aime comme il aimait la gloire.

MALVINA, l'éclat que ramène  
 L'aurore qui rougit les cieux  
 Le cède à l'éclat de tes yeux.  
 Un doux zéphyr est ton haleine.  
 Ton sein, de pudeur agité,  
 Ressemble à la neige légère,  
 Que le vent avec volupté,  
 Balance sur l'humble bruyère.

---

(1) Voyez à la fin du numéro, la musique de cette Romance p.  
 MERUL.

Du mal qui tous les deux blesse  
 L'amitié ne peut les guérir ;  
 Ou te posséder ou mourir ,  
 Est le vœu qu'ils forment sans cesse.  
 Chacun a bien droit au retour  
 Par la pure ardeur qui l'anime ;  
 Mais partage-t-on son amour ,  
 Comme on partage son estime ?

OSCAR est celui qu'on préfère.  
 Dermide en secret a gémi ,  
 Non du bonheur de son ami ,  
 Mais seulement de sa misère.  
 Bientôt Dermide a disparu.  
 Oscar cherchait partout sa trace ,  
 Quand au combat un inconnu ,  
 De le provoquer a l'audace.

LES échos des bois retentissent  
 Du choc bruyant des boucliers ;  
 Déjà du sang des deux guerriers  
 Les ondes du torrent rougissent.  
 Bientôt sous le fer du vainqueur ,  
 L'agresseur mesure l'arène ;  
 L'un combattait avec fureur ,  
 L'autre se défendait à peine.

LE coup qui finit ma carrière ,  
 Oscar, est un bonheur pour moi ,  
 J'ai voulu le tenir de toi  
 Dit Dermide, ouvrant la paupière.  
 D'un mal qui ne pouvait guérir  
 La main d'un ami me délivre :  
 L'amour m'ordonnait de mourir ,  
 Et l'amour t'ordonne de vivre.

IL dit : il sourit, il expire.  
 Oscar, de douleur déchiré ,  
 Veut fuir ce corps défiguré ,  
 Qui le repousse et qui l'attire.  
 Déjà Malvina qui survient  
 A vu le trouble qui l'opresse :

— O mon bien-aimé ! d'où te vient  
Cette morne et sombre tristesse ?

Au Pin que ton sang vient de teindre  
L'écu d'un brave est suspendu.  
Trois fois mon arc s'est détendu,  
Sans que ma flèche ait pu l'atteindre.  
C'est à toi, fille des forêts,  
A remporter cette victoire.  
Que l'arc auteur de mes regrets,  
Soit au moins celui de ta gloire.

OSCAR fuit. L'arc qu'il abandonne,  
Par son amante est ramassé ;  
Et le trait qui siffle, est chassé  
Loin de la corde qui résonne.  
Le bouclier reçoit ce trait  
Trop fidèle à l'œil qui le guide,  
Et le triste Oscar, qu'il couvrait,  
Tombe sur le corps de Dermide.

OSCAR ! quelle erreur est la mienne ?  
C'est moi qui te perce le sein.  
— Dermide expira par ma main,  
J'ai voulu mourir de la tienne.  
— O mes amis ! ô mon amant !  
Si nous n'avons pu vivre ensemble,  
Dit l'héroïne, en se frappant,  
Qu'un même tombeau nous rassemble.

Sur ce tombeau couvert de mousse,  
Le chevreuil vient souvent brouter.  
L'onde à rêver semble inviter  
L'âme mélancolique et douce.  
Le Barde instruit de ces malheurs,  
A l'avenir les fait entendre.  
Puissé-je obtenir tous les pleurs  
Que son récit me fait répandre !

ARNAULT, de l'Institut national.

## S P E C T A C L E S.

Théâtre Français de la République, rue de la Loi.

*Ysule et Orovèse, tragédie en cinq actes et en vers.*

MELPOMÈNE ne s'est réveillée que par une crise douloureuse, de l'état léthargique qui l'enchaîne depuis si long-tems, et cette crise ne présage pas encore son rétablissement prochain.

A proprement parler, la pièce d'*Ysule* était à peine commencée, quand le tumulte le plus indécent a forcé, suivant l'usage actuel, les comédiens à se retirer. A la vérité deux actes et demi de longues et froides conversations, en style assez bizarre, et dans lesquels l'action dramatique n'avait pas encore fait un pas, excitaient sourdement le mécontentement général; mais on entrevoyait que les situations et les caractères pouvaient se développer et promettre quelqu'intérêt, lorsque l'essaim habituel des sifleurs et des braailleurs s'est emparé du terrain; et, par sa tactique ordinaire de hurlemens, a fait ployer l'immense majorité des spectateurs qui voulait écouter, et déterminé la chute complète de l'ouvrage.

Cette millième preuve des projets d'une cabale acharnée contre les productions modernes, fera-t-elle enfin ouvrir les yeux? verrons-nous éclore quelque réglemeut sage de police qui, sans compromettre la juste et imprescriptible liberté des suffrages publics, dans les salles de spectacles, veille néanmoins à la tranquillité de ces réunions, en écarte la turbulence indisciplinée, et rende à la véritable opinion publique tout son usage et tout son empire sur les ouvrages qui lui sont soumis?

Elle serait en effet bien plus puissante cette improbation terrible du silence universel sur un ouvrage, ce murmure général, mais non pas tumultueux qui couvrirait les applaudissemens indiscrets, cette désertion absolue aux représentations qui suivent la première, et tant d'autres signes infaillibles de la chute des pièces. Mais comment un auteur ne se consolera-t-il pas aujourd'hui d'être tombé quand il est prouvé qu'il

n'a pas été entendu , quand on affiche dès les premiers mots , dès les premières scènes , et quelquefois avant le lever de la toile le desir indiscret d'empêcher la réussite ; lorsqu'une quarantaine d'écoliers , brouillons et malveillans , enveloppent dans la même proscription tous les ouvrages dramatiques indistinctement ; quand ils s'érigent sans mission et sans titre en juges suprêmes du goût qu'ils n'ont pas et de l'esprit qui leur est étranger ; quand ils font du temple des arts une arène de gladiateurs ; quand leur insolent despotisme s'exerce jusques sur la partie paisible des spectateurs qu'ils insultent avec des cris féroces au gré de leur caprice ; quand pour la rétribution la plus modique , dont on leur a même souvent épargné les frais , ils se croient en droit de prescrire des lois aux habitans des loges dont la moindre place a mis dans la contribution générale une part plus forte que la leur ? Il est tems que ce reste de licence effrénée trouve aussi son frein et sa punition , ou bientôt les théâtres déserts et les porte-feuilles fermés priveront la France de cet éclat qui l'a distinguée si long-tems dans l'Europe.

Vouloir analyser la tragédie nouvelle sans l'avoir entendue , ce serait une indiscretion et une témérité : nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire observer à l'auteur que son sujet nous a paru mal choisi et ses caractères forcés ; que la première loi de l'art dramatique est de mêler tellement le ressort de la pitié à celui de la terreur , que l'espérance y soulage toujours la crainte ; que dès son exposition il a tué l'intérêt de son sujet par la manière dont il l'a conçu , parce qu'il est impossible d'en prendre pour personne ; que *Clodoaire* , son héros , voulant épouser *Ysule* qui ne l'aime pas , et *Ysule* aimant *Orovèse* le druide qui ne peut l'épouser , rend tout espoir de bonheur impossible ; qu'il est surtout très-ridicule qu'un héros obligé de faire le récit de sa victoire s'exalte lui-même et s'appelle un superbe guerrier ; enfin que le coloris gaulois ne doit pas influencer sur le style au point de le rendre presque aussi barbare que les mœurs. Nous aurions été charmés de voir son *Clodoaire* , jeune et illustre conquérant de l'Europe , venger *Lutèce* des Germains et des Bretons , rendre la paix à sa patrie , la délivrer du culte abominable et sanguinaire de *Tentates* , et

pour prix de ses services , monter peut-être à la suprématie des Gaules ; mais il fallait une exposition plus adroite et un nœud plus vraisemblable pour arriver à ce dénouement sans encombre. Le mauvais choix des moyens de l'auteur et les efforts des malveillans nous en ont privé.

L. C.

---

Théâtre Français , rue de Louvois.

*L'Anti-Célibataire* , ou *la Manie des Mariages* , comédie d'abord en cinq actes , en vers , aujourd'hui en quatre actes.

THALIE , un peu moins agonisante que sa sœur Melpomène , mais fort languissante aussi , vient , au théâtre Louvois , de donner une lueur d'espérance.

L'auteur de l'*Anti-Célibataire* , le C. Pujoux , déjà connu par beaucoup de petits ouvrages dramatiques , essaie de prendre un vol plus prononcé , et dans cette comédie prouve au moins qu'il étudie le bon genre et les bons modèles. Il nous donne une pièce de mœurs et de caractères ; ses intentions sont louables ; le projet et l'exécution décèlent souvent du goût , de l'esprit et même du talent. Voici l'analyse de son sujet :

Un ami sincère et vrai de l'humanité , un peu optimiste par caractère , mais pas assez pour être insouciant , a pour objet d'occupation principale de faire des mariages. Il en a arrangé deux dans sa propre maison , et sans qu'on puisse à la vérité trop deviner pourquoi , il s'est trompé au point de vouloir que les deux ménages soient tout à fait désassortis , tandis que par un simple échange les quatre personnes seraient toutes très-heureuses. Comment cet homme si bon , si doux n'a-t-il pas aperçu le qui-proquo ? comment les amans intéressés à le lui découvrir ne le font-ils pas ? quelle raison puissante les condamne au silence ? C'est ce que l'auteur n'a point assez motivé. Enfin l'*Anti-Célibataire* ne s'aperçoit de sa méprise qu'au quatrième acte , et par un hasard qui lui fait trouver un billet. Il change alors de batterie , feint de vouloir se venger de ce qu'on l'a trompé , fait venir le notaire , dresse les deux contrats , oblige les malheureux prétendus à signer ; mais tandis qu'ils

croient signer leur malheur par obéissance , il les avertit que les noms sont changés , et donne ainsi à chacun des époux l'épouse qui lui convient.

Cette intrigue , un peu faible comme on voit , et pas tout à fait assez neuve , a pourtant fourni cinq actes à l'auteur ; c'est qu'il en a rempli le vide par des développemens de caractère un peu froids , mais qui ne manquent ni d'esprit ni de vérité ; par l'opposition adroite d'un égoïste , vieux garçon , avec l'*Anti-Célibataire* ; par l'épisode de deux bons vieux domestiques , mariés depuis cinquante ans , et dont l'ami des mariages prétend faire célébrer la cinquantaine.

Le tout ne fait pas une comédie bien forte ; mais on ne peut s'empêcher de sourire à la vérité de quelques peintures , à l'adresse de quelques scènes , à des détails de dialogue assez piquans , à des vers de situation ou de caractère bien frappés. La réduction en quatre actes , qui peut-être pourrait descendre jusqu'à trois , a rendu la marche de la pièce moins traînante , et donne aux détails plus d'effet ; aussi réussit-elle sans contradiction. Elle nourrira le répertoire de ce théâtre , plus heureux jusqu'ici dans ses nouveautés que celui de la République. L. C.

## VARIÉTÉS.

*Aux Rédacteurs de la Décade philosophique.*

Cette, le 21 brumaire , an XI.

Souffrez que j'adresse à M. Cadet-de-Vaux , par la voie de la *Décade philosophique* , la lettre suivante :

« Si quelqu'un a jamais mérité le nom d'ami des hommes , c'est bien vous , Monsieur , qui sans cesse occupé de ce qui peut leur être utile , nous faites part de tant de découvertes économiques. Permettez-moi donc de vous soumettre quelques questions que peut-être vous jugerez dignes de quelque intérêt.

1<sup>o</sup>. Pourquoi nous parle-t-on si souvent de ceintures nautiques en cuir , en cuivre , etc. ? Il y en a de si simples et de si économiques qu'on peut avoir toujours avec soi ; par exemple , un chapelet de morceaux de liège de quatre à cinq pouces de diamètre. Nous avons le *scaphandre* , etc. , etc.

2°. Pourquoi dans le ci-devant Languedoc , et peut-être ailleurs , est-on dans l'usage de mouiller le blé avant de le porter au moulin , ou pourquoi ne le fait-on pas partout si cet usage est bon ? Je conçois qu'une légère humidité peut aider la farine à se séparer de l'écorce du blé ; mais l'abus est près du bien : le meunier qui mouillerait trop le grain ferait adhérer la fécule au lieu de la faire se détacher. Aussi chaque particulier a-t-il soin de mouiller son grain lui-même en l'envoyant au moulin.

3°. Pourquoi l'usage de mettre de l'huile sur les vases qui contiennent le vin n'est-il pas plus répandu ? Lorsque je veux tirer un muid de vin , j'ai des *dames-jeannes* qui contiennent environ trente à quarante bouteilles ; j'y renferme mon muid de vin ; je mets sur chacune deux doigts d'huile , et un petit vase de fer blanc par-dessus pour empêcher les rats d'aller attaquer cette huile. Je n'ai jamais de vin aigre , tandis que beaucoup de mes voisins voient le leur se gâter. Rien n'est si aisé que d'enlever cette huile avec un peu de coton mis au bout d'un bâton , ce qui fait l'office d'une éponge ; il n'en reste pas une goutte. Quinze à vingt *dames-jeannes* et une cinquantaine de bouteilles me suffisent.

Pourquoi... Mais tes pourquoi , dit le Dieu , ne finiraient jamais.

Je me borne donc à ceux-ci pour cette fois , et je remets à d'autres tems à vous faire part des mille et une pratiques économiques et simples dont l'observation m'a rendu propriétaire , et qui sont négligées peut-être parce qu'elles sont trop simples , et peut-être aussi faute d'être publiées. »

J'ai l'honneur de vous saluer ,

L. C.

### *Aux Rédacteurs*

Poitiers , 24 frimaire , an XI.

CITOYENS , tout en souscrivant au jugement que vous venez de porter (*Décade du 10 de ce mois*) de l'agréable poëme du C. Rabatteau, *les Jeux de l'Enfance* , il est permis sans doute de faire remarquer à ceux de vos lecteurs qui pourraient l'ignorer , que ce même sujet a été déjà traité , il y a quarante ans , sous le même titre , également bien et presque avec les mêmes couleurs , quoiqu'en prose , par un autre homme de lettres français bien connu , et d'après un écrivain étranger mort cent ans auparavant. Cette remarque ne peut , sous aucun rapport , déprécier l'ouvrage nouveau qui paraît bien digne de son modèle , si même il ne le surpasse. Je veux seulement déposer dans votre estimable journal une vérité de plus.

En effet, *Feutry* auteur de quelques autres ouvrages dont on a dit du bien, et mort je crois depuis peu d'années, a publié en 1764, à Paris, chez Durand neveu, *les Jeux d'Enfans*, poëme, tiré du hollandais. J'ai ce charmant poëme, dont l'auteur a voulu que le format répondit au titre et au sujet. C'est un petit in-18 de 32 pages. Il n'y manque que des gravures, et il eût mérité cet honneur, pour en faire un vrai bijou typographique.

L'original que *Feutry* a traduit, ou peut-être seulement imité, est de *Catz*, né en Zélande en 1577, mort en 1660, lequel a laissé beaucoup d'autres écrits, et fut dans son pays un personnage politique important. Voyez son article dans le *Nouv. D'ct'ion. histor.*, et surtout dans le *Diction. portatif de l'abbé Ladvocat*, édit. de 1760.

S'il y a quelque part une notice littéraire sur *Feutry*, on y cite sans doute ses *Jeux d'Enfans*; si on a fait une collection de ses *Œuvres*, cet ouvrage y est sûrement compris. Les curieux qui voudront le relire, en feront le rapprochement avec celui du *C. Raboteau*; et on verra avec intérêt que deux auteurs aient traité le même sujet avec un égal succès: ce qui peut-être n'arrive pas souvent.

J'ai l'honneur de vous saluer, JOUYNEAU-DESLOGES.

L'EXTENSION que prend la découverte du galvanisme, et ses rapports que l'on entrevoit avec l'économie animale, m'engagent à rappeler l'attention des physiciens sur des expériences qui ont été faites sur un somnambule, non point de ceux dont l'état résulte, dit-on, du magnétisme animal, mais sur un somnambule naturel. Plusieurs expériences répétées avec soin, et répétées avec diverses circonstances, ont prouvé que dans cet état le corps humain reçoit de plus fortes impressions du fluide électrique et sent même l'action de l'aimant. On trouve un précis de ces expériences dans les *Mémoires de la Société des sciences physiques de Lausanne*, T. 3. Il serait à désirer que des physiciens saisissent la première occasion qui pourra se présenter, pour répéter ces expériences et leur donner le développement que permettent les nouvelles découvertes; car, en saisissant les circonstances qui augmentent et diminuent la sensibilité animale, on fera un pas de plus vers les causes qui la produisent.

Un de vos abonnés.

## A N N O N C E S.

## L I V R E S   N O U V E A U X .

*Grands Prix d'architecture* et autres productions de cet art, couronnés par l'Institut national de France et par des Jurys du choix des Artistes ou du Gouvernement. — *La septième livraison* vient de paraître.

Cet ouvrage spécialement encouragé par le Gouvernement, est fait et dirigé par une société d'Architectes qui mettent tous leurs soins pour que les réductions (sur une échelle assez grande) conservent fidèlement l'esprit et les proportions des dessins originaux qui leur ont été confiés, et que cette exactitude soit pour les auteurs un témoignage du respect qu'on doit avoir et qu'on a eu pour leurs productions.

C'est à l'époque d'une paix qui va revivifier le commerce et les arts, qui donne l'espérance de voir ouvrir des travaux utiles et glorieux pour la nation, qu'il est intéressant de faire connaître ce que l'architecture a produit de plus ingénieux pendant les malheurs de la guerre. On verra que malgré les troubles et les calamités ordinairement si préjudiciables aux progrès des beaux-arts, le génie des Français ne s'est jamais ralenti.

Il existe un grand nombre de livres d'architecture. Ils contiennent ou les élémens de cet art, ou des recueils de fragmens antiques et d'édifices modernes. Les connaissances que l'on y puise ne suffisent pas toujours pour inspirer ou guider le génie de ceux qui les étudient. On peut rarement les consulter comme modèles de composition. Il semble d'ailleurs que les productions bizarres de mauvais goût et faites pour ralentir le progrès des arts, se soient plus répandues par la gravure que celles qui devraient tendre à leur perfection.

Les plus belles idées que l'on ait eues en architecture, se trouvant, lors de l'exécution, souvent sacrifiées au faux goût du tems et à des fantaisies particulières, ou bien tronquées par la parcimonie, parviennent rarement à la postérité telles qu'elles avaient été conçues par leurs auteurs. Plusieurs parties du Louvre, des Tuileries, du château de Versailles, du palais de Justice, en sont autant d'exemples; ces monumens n'offrent en effet que des pièces de rapport sans accord et sans harmonie; tandis que les premiers projets connus de Mercier, du Bernin, de Perrault et autres, ne

laissent aucun doute sur l'ensemble et l'unité qui régnait dans leurs compositions.

Cet ouvrage, en offrant une suite de projets de monumens sur des sujets variés et dans la conception desquels les auteurs ont pu donner l'essor à leur imagination, devient le complément des ouvrages classiques existans.

Les productions couronnées dans des concours solennels formeront un choix intéressant et utile, propre à faire juger du progrès ou de la décadence de l'architecture, à faire connaître les nuances de genre et de goût qu'aura subi la théorie de cet art.

Si, par ces motifs, cette collection est recherchée des artistes de la capitale qui connaissent les dessins originaux, elle devient plus utile encore aux artistes des départemens et aux étrangers qui cherchent à se rendre compte des progrès que font en France les sciences et les arts.

Le but étant de publier les projets couronnés depuis 1791, les cahiers paraîtront successivement tous les deux mois et ensuite tous les six, selon l'abondance des matières.

Le prix de chaque cahier de six feuilles gravées au trait est payable à mesure des livraisons. Papier ordinaire, 3 fr. 50 cent. ; papier grand colombier d'Hollande, 4 fr. 50 cent. ; le cahier lavé à l'encre de la Chine, 24 fr. A Paris, chez le C. Détonnelle, architecte, l'un des éditeurs, rue de la Sourdière, N<sup>o</sup> 106; et chez tous les principaux libraires de l'Europe, où toutes demandes seront adressées franchises de port.

*Œuvres complètes de Berquin*, rangées dans un meilleur ordre; par Ant.-Aug. Renouard. Vingt volumes in-18. Prix, papier fin, ornés de 18 gravures, 30 fr. Les mêmes, avec 212 gravures, 60 fr. Les mêmes, grand papier vélin, format des stéréotypes de Herhan, avec les mêmes gravures, 120 fr. Chez Ant.-Aug. Renouard, libr., rue Saint-André-des-Arcs, n<sup>o</sup> 42.

*Recherches sur les Costumes et sur les Théâtres de toutes les Nations, tant anciennes que modernes.* Chez M. F. Droubin, éditeur et imprimeur, rue Hautefeuille, n<sup>o</sup> 5; et chez Blanchon, libraire, rue du Battoir, n<sup>o</sup> 1. — Deux volumes in-4<sup>o</sup>, papier superfin, belle typographie, avec 56 estampes, 45 gravées au lavis en couleur, y compris le portrait de l'auteur, par Levacher de Charnois. *Deuxième édition.* Prix, 48 fr. en feuilles pliées et collationnées, et 51 fr. br. à la Bradel. Il faut affranchir le port des lettres et de l'argent. ( Il ne peut être envoyé par la poste. )

*Le Guide du Jeune Militaire*, ou Instruction d'un père à son fils, sur l'art militaire, ses devoirs, les vertus et les talens qu'il exige. Par M. le baron d'A\*\*\*, colonel d'infanterie. Nouvelle édition, refondue et augmentée d'un très-grand nombre de faits mémorables puisés dans l'histoire militaire de la révolution; d'un tableau sur l'organisation actuelle des armées en campagne, sur les progrès de l'art de la guerre pendant la révolution, et de notices sur quelques-uns de nos généraux. Par Dubroca. Chez Dubroca, libraire et éditeur, rue Thionville, vis-à-vis la rue Christine, n° 1760; et chez Rondonneau, au dépôt des loix, place du Carrouzel, en face du palais du Gouvernement. — Un volume in-8°. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 50 cent. franc de port.

*Histoire abrégée des révolutions du commerce*, ou Précis historique et raisonné des changemens que le commerce a éprouvés à l'occasion des transmigrations, des conquêtes, des nouvelles découvertes et des révolutions politiques, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. Avec cette épigraphe :

*Mobilitate viget... ENÉID. L. IV.*

Par A. M. Chappus, membre des ci-devant Académies des sciences et belles-lettres de Villefranche et de Marseille. Au dépôt général des livres nouveaux, chez Laurens jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. — Un vol. in-8°. Prix 2 fr. et 2 fr. 50 cent. franc de port.

*Manuel du jeune Négociant*, ou Éléments du commerce, sur la tenue des livres en partie double et simple; ouvrage indispensable à tous les états. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un petit traité d'arithmétique décimale, comparée à l'ancienne, et d'un tableau des rapports des nouveaux poids et mesures, et des anciens en nouveaux. Par un Négociant. Chez le même. — Un volume in-18. Prix, 1 fr. 25 cent., et 1 fr. 50 cent. franc de port.

*Des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue. Ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs, et qui peut servir d'introduction à la Rhétorique et à la Logique. Par M. Dumarsais. Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée par M. l'abbé Sicard, instituteur des Sourds-Muets, membre de l'Institut national. Chez le même. — Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. franc de port.

*Traité d'Optique*; par Lacaille; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, particulièrement de la marche des images dans les instrumens d'optique, des lunettes achromatiques et de l'iris; par plusieurs élèves de l'École polytechnique, ornée de toutes les planches de l'ancienne édition, auxquelles on en a ajouté plusieurs nouvelles. A la librairie économique, rue de la Harpe, n°. 117. — Un volume in-8°. Prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port.

# T A B L E

*Des articles contenus dans ce numéro.*

## ÉCONOMIE SOCIALE.

*Fragmens d'un discours sur la traite des nègres,* page 1

## AGRICULTURE.

*Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs,* d'Olivier de Serres, 10

## HYGIÈNE PUBLIQUE.

*Rapport fait à l'École de médecine de Paris, sur une question relative à la nourriture des cochons,* par le C. Chaussier, 16

## LITTÉRATURE. — HISTOIRE.

*Histoire des Expéditions d'Alexandre,* 27

## LITTÉRATURE. — ROMANS.

*Le Village de Lobenstein, ou le nouvel Enfant trouvé,* 35

## LITTÉRATURE. — CRITIQUE. (*Revue Littéraire.*)

*Réflexions historiques et politiques sur l'Empire Ottoman, suivies des notes du Père Sicard, sur les antiquités d'Égypte,* 40

*L'Art de composer la Musique sans en connaître les élémens,* 43

*Odisso et Félicie, ou la Colonie des Florides; par F. Fernes,* 44

*Bythis, ou l'Élève de l'Africain; par P. Gallet,* 47

*Histoire d'un Âne, par l'Athènes de Montmartre, dédiée à tous les Ânes de France,* 50

## P O É S I E.

*L'Entretien d'amour.—Idylle XXVII de Théocrite; par Firmin Didot,* 51

*Oscar et Dermine.—Chant gallique, imité d'Ossian; par Arnault,* 55

## S P E C T A C L E S.

*Théâtre Français de la République, rue de la Loi.—Ysule et Orovèse, tragédie en cinq actes, et en vers,* 57

*Théâtre Français, rue de Louvois.—L'Anti-Célibataire, ou la Manie des Mariages, comédie d'abord en cinq actes, en vers, aujourd'hui en quatre actes,* 59

## V A R I É T É S.

*Lettre adressée au C. Cadet-de-Vaux, sur diverses questions d'économie.—Aure du C. Jounycau-Desloges, sur le Poème du C. Raboteau, intitulé: Les Jeux de l'Enfance.—Sur l'extension que prend la découverte du Galvanisme,* 60 et suiv.

## A N N O N C E S.

*Livres nouveaux,* 63







